



La Plume d'Albert

Le premier journal d'Albert de Mun écrit par des lycéens ...

... pour les lycéens !

Le harcèlement : vos réponses
Les rendez-vous à ne pas rater en 2019
L'intelligence artificielle, une révolution
ECOyouth, la jeunesse de l'écologie
Et plus encore...





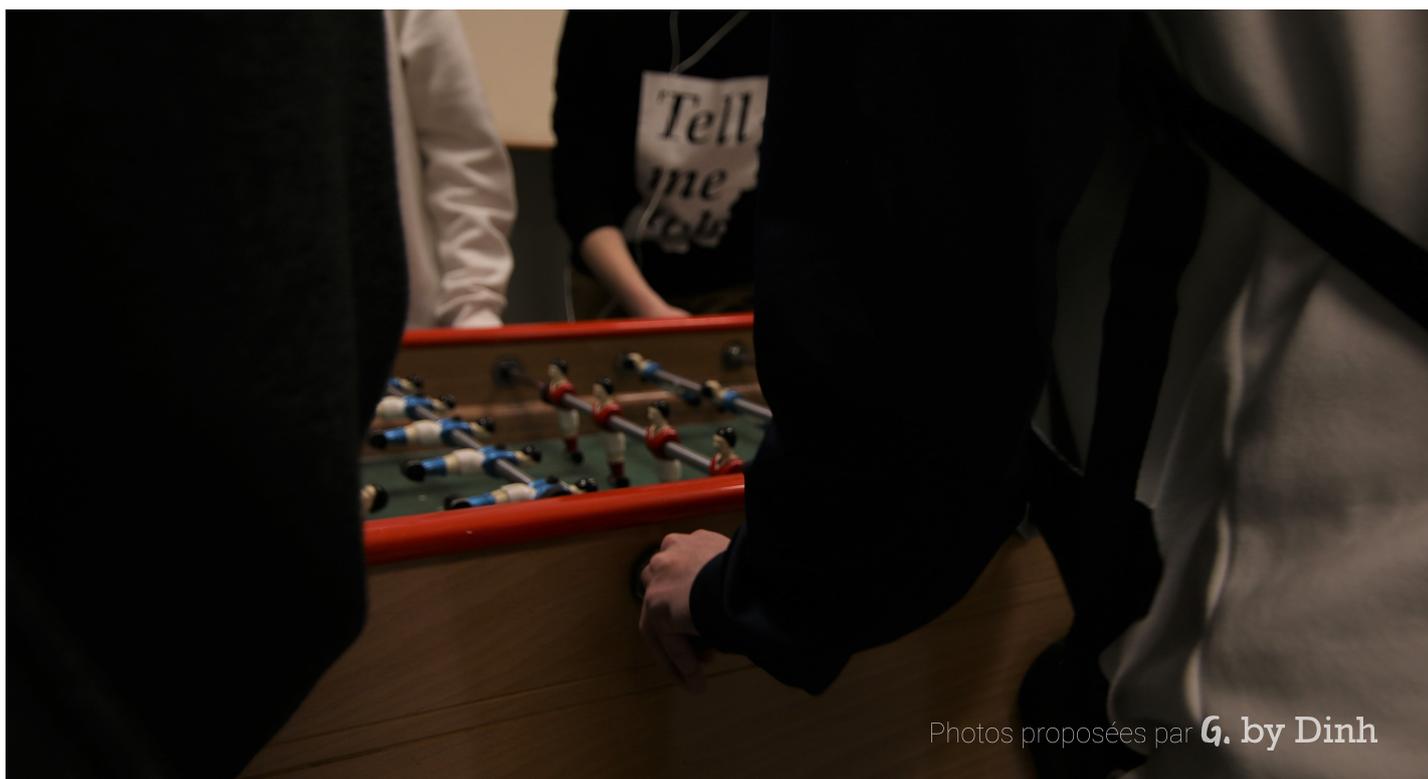
Petit mot de l'équipe :

Après l'hiver, le printemps. C'est à ce moment que les plantes bourgeonnent et que le froid cesse. Bien entendu, cela s'applique à la nature mais aussi à nous tous.

Après un hiver doux, nous sommes tous plus prêts que jamais à affronter les épreuves qui nous attendent !

A La Plume d'Albert, nous vous proposons, comme à chaque fois, des articles de plus en plus élaborés, portant sur des sujets toujours plus variés.

Nous sommes ravis de vous présenter ce numéro 11 de la Plume d'Albert ! Vous y trouverez à la fois des articles culturels et d'actualité : vous vous informerez tout en vous divertissant ! Et si vous l'avez lu un peu trop vite, emporté par votre passion, pas de panique : le suivant arrive bientôt !



Photos proposées par **G. by Dinh**



Dans ce numéro :

Actualités :

Les rendez-vous à ne pas rater en 2019 p. 4 - 5

Société :

La dépendance aux smartphones p. 7

L'intelligence artificielle, la nouvelle révolution technologique p. 8 - 9

Lycée :

Le harcèlement : vos réponses p. 10 - 13

ECOyouth, la jeunesse de l'écologie p. 14 - 15

Orientation :

Forum des anciens 2019 p. 16

Culture :

Alexis de Tocqueville : philosophe, sociologue et politicien p. 17

Notre Dame de Paris, du roman à la comédie musicale p. 18 - 19

Les nouveaux sports p. 20 - 21

Van Gogh, la folie chez les artistes p. 22 - 23

La musique : un langage universel et intemporel p. 24 - 25

Critique : *Glass*, de M. Night Shyamalan p. 26 - 27

Sciences :

Hormones, au cœur de nos émotions p. 28 - 29

Un nuancier naturel : le ciel p. 30 - 31

Point de vue :

Regards sur le traité d'Aix-La-Chapelle p. 32 - 33

Pourquoi diminuer sa consommation de viande est important ? p. 34 - 35

Albert'images

p. 2, 6, 37 et 38

Jeux

p. 36

Solutions

p. 39



Les rendez-vous à ne pas manquer en 2019 !

2019 vient de débuter, et déjà se profile une année hors du commun. Pour vous aider à vous y retrouver, nous avons répertorié les évènements qu'il ne faudra pas rater dans les mois à venir.

MARS

20 mars : La francophonie et ses 300 millions de locuteurs est célébrée dans le monde entier à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie.

29 mars : Alors que depuis deux années déjà, le Premier ministre britannique Theresa May tente de proposer un accord pour la sortie du Royaume-Uni hors de l'Union européenne, la date limite, elle, est fixée à 23 heures. Cependant, les députés britanniques et la dirigeante conservatrice peuvent toujours demander un délai supplémentaire à l'UE, sursis qui ne pourrait toutefois s'étendre que jusqu'en juin, juste avant la mise en place du nouveau Parlement européen !



Theresa May

Flickr



Wikipedia

L'empereur Akihito et son épouse

MAI

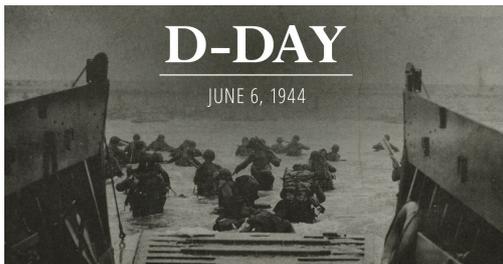
23 mai : Les citoyens des 27 états membres de l'Union européenne (sans le Royaume-Uni, bien entendu) se rendent aux urnes pour élire les députés européens qui représenteront chacun des pays au Parlement européen. La participation s'annonce une fois de plus discrète : les taux d'abstention persistent au-dessus de 50 % depuis les élections de 2004.

11 avril : L'Inde débute une période d'élections générales. La plus grande démocratie au monde va, à cette occasion, élire la chambre basse de son Parlement. Le Premier Ministre actuel, Narendra Modi, un nationaliste, va tenter de remporter son second mandat, 5 ans après sa victoire écrasante face à ses opposants.

30 avril : L'empereur japonais, Akihito, abdique en faveur de son fils, Naruhito. Il renonce ainsi au trône de chrysanthème après l'avoir occupé pendant plus de 30 ans, laissant place à une nouvelle ère pour le Japon.



Wikipedia



Joint Base San Antonio

JUIN

6 juin : Le D-Day, le jour du débarquement sur les plages normandes, fête ses 75 ans ! De nombreuses festivités et commémorations sont organisées par les communes littorales.

7 juin : La coupe du monde de football féminin, organisée par la FIFA, débute pour la première fois en France. Le match d'ouverture au Parc des Princes opposera la France à la Corée du Sud.

28 juin : Il y a 100 ans, les Alliés et l'Allemagne signaient le Traité de Versailles dans la Galerie des Glaces, traité censé assurer la paix permanente en s'appuyant sur la Société des Nations. L'Histoire en décida pourtant autrement, et le Traité de Versailles y est peut-être pour quelque chose...

28-29 juin : Le G20, composé des plus grandes puissances mondiales, se réunit pour la première fois au Japon, à Osaka. L'Empire du Soleil levant en profite pour prouver au monde entier sa revitalisation et améliorer son attractivité..



JUILLET

2 juillet : Le Pacifique et l'Amérique latine assistent à une éclipse solaire totale. Elle n'est malheureusement pas visible en France ni en Europe. La prochaine éclipse solaire totale traversera l'Hexagone le 3 septembre 2081.

24 juillet : « That's one small step for a man, one giant leap for mankind. » Cette citation historique de Neil Armstrong a déjà 50 ans !



Pixabay

AOÛT

15 août : Le célèbre empereur et conquérant français, Napoléon Bonaparte, aurait eu 250 ans. C'est pas rien.

25 août : Il y a 100 ans, jour pour jour, la compagnie Air Transport and Travel inaugurerait le premier vol international quotidien entre Londres et Paris.

31 août : En Chine débutent les championnats du monde de basket, 5 ans après la dernière édition. En effet, la FIBA a décidé de déplacer la compétition en années impaires, pour ne pas entrer en concurrence avec la coupe du monde de la FIFA.



Wikipedia

SEPTEMBRE

3 septembre : Il y a 80 ans, la France et le Royaume-Uni déclaraient la guerre à l'Allemagne nazie qui avait envahi la Pologne deux jours plus tôt.

18 septembre : Il y a deux cent ans naissait le physicien et astronome français au célèbre pendule, Léon Foucault. On peut toujours voir une reproduction de son invention sous la coupole du Panthéon.



Wikipedia



Pixabay

OCTOBRE

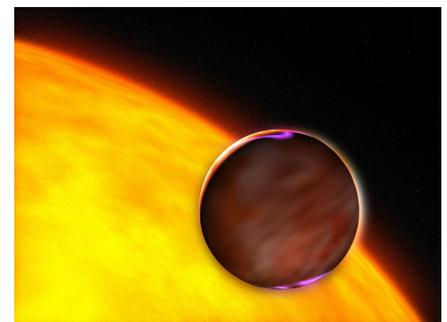
2 octobre : Celui qui a mené une révolution non-violente en Inde contre les colons britanniques, Mahatma Gandhi, aurait eu 150 ans.

27 octobre : L'Argentine entre dans une période d'élections présidentielles. De quoi confirmer ou non le virage conservateur pris par le pays depuis 2015..

NOVEMBRE

10 novembre : L'inventeur du tristement célèbre fusil d'assaut « kalachnikov », ou AK-47, le Général Mikhaïl Kalachnikov, aurait eu 100 ans. Il a déclaré de son vivant « être triste qu'elle [son invention] soit utilisée par des terroristes ».

11 novembre : Si les Américains sont assez attentifs, ils peuvent voir un petit point noir qui se déplace devant le Soleil. C'est Mercure qui passe par là et qui ne le refera pas avant le 13 novembre 2032.



Le Cosmographe 2



Flickr

DÉCEMBRE

19 décembre : La tant attendue suite de la saga Star Wars sort en salles. L'Épisode IX clôt la saga Skywalker et ouvre la porte à une nouvelle trilogie, présumée novatrice.

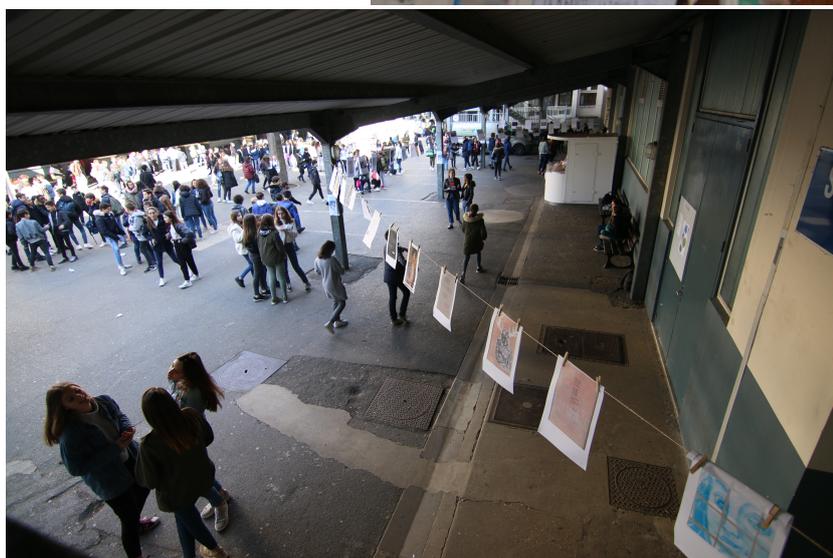
20 décembre : Les premiers échanges de gaz sont lancés entre la Russie et la Chine, via un gazoduc de 4 000 kilomètres de long, appelé Force de Sibérie. Un accord entre les deux pays a été passé en 2014 et prévoit 30 ans d'approvisionnement en énergie fossile.

Camille CONFRÈRE-TOUTAIN



Le printemps des poètes

Du 9 au 25 mars s'est déroulé *Le Printemps des poètes*, à Albert de Mun mais surtout partout en France. Pendant ces seize jours, les élèves ont ressenti, réfléchi et composé des poèmes avec un seul thème : La Beauté. Exprimée sous tous ses aspects, elle a été redécouverte par tous ces étudiants.



Photos proposées par **G. by Dinh**



La dépendance aux smartphones

L'évolution des technologies, un point négatif pour la société ?

Alors que les smartphones et les objets connectés ne cessent de s'améliorer et de devenir omniprésents dans la société, on peut se demander si cela est vraiment bénéfique. En effet, on remarque que de plus en plus de personnes préfèrent leur smartphone aux rapports humains. Les nouvelles applications telles que les applications de livraisons de nourriture, les applications de rencontre causent la diminution de contact avec la société.

Les adolescents sont les personnes les plus touchées par ce phénomène. En effet, n'importe laquelle de leur activité peut être filmée pour être mises en ligne sur des réseaux comme Snapchat ou Instagram. Il est très rare de voir un adolescent sans smartphone à sa disposition que ce soit pour jouer à des jeux, tchater, téléphoner ou autre.

Quelques chiffres

Au mois de novembre, nous avons réalisé une enquête auprès de 140 étudiants ayant entre 12 et 20 ans :

96 %

des adolescents utilisent leur téléphone uniquement pour du divertissement

58 %

ne pourraient pas se passer de téléphone

60 %

utilisent leur téléphone plus de trois heures par jour

45 %

utilisent leur téléphone lors des moments entre amis et en famille

87 %

favorisent les recherches sur Internet

Quelles conséquences ?

Pour certains, la vie n'est aujourd'hui plus que perçue à travers les écrans. En plus de causer une sorte de « bulle » il est scientifiquement prouvé qu'un surplus de téléphone peut créer des problèmes de santé tels que des problèmes de cancer, de mal de tête, de stérilité, de sommeil, à cause des ondes et des écrans.

Les adolescents ne vivent plus entièrement leur vie en direct mais par l'intermédiaire des écrans peu importe l'évènement. Les rapports entre individus sont diminués. Que ce soit lors de sorties entre amis, lors de soirées ou autre les personnes passent de plus en plus de temps à textoter au lieu de profiter du moment présent et de découvrir de nouvelles personnes. D'un certain point de vue, le téléphone pourrait rendre quelque peu asocial.

Comment diminuer la dépendance aux écrans ?

Des applications ont été créées pour permettre aux utilisateurs d'instaurer une limite de temps d'utilisation sur appareil électronique. Désactiver les notifications permettrait aussi de ne pas sauter sur son téléphone à chaque message reçu. Il est aussi possible de se créer un emploi du temps avec des horaires pour les réseaux et Internet. On peut aussi pratiquer des activités sans l'aide de notre téléphone (faire les courses, faire des recherches).

Lili B.



L'intelligence artificielle : *La nouvelle révolution technologique*

Siri, Alexa, Cortana, ces assistants vocaux font aujourd'hui partie de notre quotidien. Ce sont des intelligences artificielles, communément appelées IA. Ce terme désigne l'ensemble des techniques visant à imiter l'intelligence humaine. Depuis quelques années, l'IA constitue un enjeu majeur du développement technologique. Certains mettent en avant ses fantastiques applications, mais d'autres en revanche craignent que les machines ne remplacent voire détruisent l'homme. Alors l'intelligence artificielle est-elle bénéfique pour l'homme ou nous précipite-t-elle vers notre perte ?

Rappelons d'abord les principales caractéristiques de l'intelligence artificielle. Elle désigne toutes les techniques visant à reproduire les facultés intellectuelles humaines. Des algorithmes prédictifs aux robots humanoïdes, en passant par les traducteurs, l'intelligence artificielle est un domaine en pleine extension. Aujourd'hui, elle repose en grande partie sur le « machine learning » et sur le « deep learning ». Le machine learning est un ensemble d'algorithmes qui permet à un ordinateur de reconnaître des points communs, définis au préalable par l'homme, et d'établir des prédictions sur le modèle à venir. Par exemple, on indique à un programme quelles sont les caractéristiques principales d'un chat, on lui montre des images de chats et après un certain nombre de répétitions le programme est capable de reconnaître un chat de lui-même. Le deep learning, est quant à lui, une version approfondie du machine learning. Il repose sur une structure inspirée des réseaux de neurones du cerveau humain. Cette technique permet à l'ordinateur d'extraire les informations pertinentes et d'adapter son algorithme tout seul, sans l'aide de l'homme.

L'IA est très attractive car elle promet des possibilités d'améliorations techniques incroyables dans quasiment tous les secteurs d'activité.

Ainsi, pour les géants du numérique tels que Google, Amazon ou Facebook, l'IA constitue un moyen de mieux cibler sa clientèle. En effet, derrière vos recommandations Netflix, par exemple, se cache un algorithme de machine learning. Cet algorithme

analyse les séries que vous avez regardées et vous en propose de nouvelles susceptibles de vous plaire. Il permet donc à l'entreprise de proposer un contenu plus adapté et par conséquent d'améliorer ses ventes.

Un autre domaine d'application de l'intelligence artificielle est l'automobile. Les voitures autonomes commencent à se répandre (la navette autonome circulant près du Parc Floral en est un exemple). Elles sont dotées d'une IA qui établit leurs déplacements en fonction de l'environnement dans lequel elles évoluent. Le pilotage automatique de ces véhicules élimine beaucoup de facteurs de risques propres à l'humain, tels que la fatigue ou les effets de l'alcool, rendant par ailleurs le trajet plus efficace pour le voyageur qui peut donc travailler ou jouer aux cartes dans sa voiture.

Mais l'IA propose aussi de nombreux avantages pratiques pour le citoyen lambda, plus proche de notre réalité. Les moteurs de recherche, la reconnaissance faciale, les traducteurs, les assistants personnels ; tous ces outils sont des intelligences artificielles facilitant notre quotidien.

De plus, on peut facilement imaginer des emplois de l'IA pour le bien commun. Grâce aux algorithmes de reconnaissance d'images, des programmes peuvent désormais analyser des clichés radiologiques et identifier des maladies. De nombreuses études attestent de l'efficacité de l'intelligence artificielle. Grâce à ses larges bases de données, elle est particulièrement utile dans la détection de maladies rares comme les cancers auxquelles les médecins ne sont pas souvent confrontés. Des robots-chirurgiens peuvent aussi être programmés pour effectuer des opérations complexes nécessitant une très grande précision.

Il est tout aussi possible d'utiliser l'intelligence artificielle pour préserver l'environnement. Beaucoup d'applications visant à limiter la pollution sont possibles. Par exemple, Google a récemment annoncé qu'il allait utiliser l'intelligence artificielle pour anticiper la production électrique de ses parcs éoliens. L'énergie éolienne jusqu'à présent décriée, car très imprévisible,



devient maintenant un peu plus fiable et pourrait se démocratiser. De même, des villes tentent d'optimiser leur trafic routier. Pour cela, elles emploient des systèmes intelligents de feux de circulation. Ils réduisent les embouteillages et donc la pollution atmosphérique.

L'intelligence artificielle permet donc d'envisager de multiples améliorations techniques qui rendraient notre monde meilleur. Cependant, un progrès technique entraîne inévitablement de nouvelles problématiques et notamment des questions éthiques.

En effet, l'IA tend à changer nos modes de vie et naturellement des questions se posent. La protection des données et de la vie privée est l'un des grands enjeux de cette révolution numérique. Vous avez sûrement déjà entendu parler du scandale Cambridge Analytica, affaire dans laquelle l'entreprise a utilisé des données d'utilisateurs mises à disposition par Facebook pour influencer leurs opinions politiques lors de la campagne présidentielle américaine. Les entreprises ne vont-elles pas trop loin dans l'utilisation des données personnelles ?

Les voitures autonomes visent à éviter les accidents mais elles ne sont pas pour autant infailibles. Imaginons qu'un piéton surgisse face à une voiture autonome, elle-même suivie d'un camion. Une collision est inévitable. Que fera la voiture ? Ecraser le piéton ou freiner brusquement et tuer les passagers de la voiture et du camion ? Et s'il y avait trois piétons, la décision serait-elle la même ? Qui serait alors responsable de l'accident ? Pour l'instant, ces questions restent sans réponses.

L'IA pose aussi des problèmes d'identité. Comment différencier la machine de l'humain sur Internet ? Les chatbots sont désormais de moins en moins discernables des humains et certaines personnes les entraînent à rédiger des articles de presse très convaincants. Les « deep fakes » prennent de l'ampleur. Basées sur le principe de deep learning, ces vidéos superposent des images et des voix pour mettre en scène des situations très réalistes, mais fausses. Dans les années à venir, il sera donc de plus en plus dur de vérifier la fiabilité des informations qu'on trouvera sur Internet.

Un des enjeux majeurs de l'intelligence artificielle est son rapport à l'homme. Comment les robots et les hommes vont-ils cohabiter ? Pour le moment, les intelligences artificielles restent limitées car elles ne sont programmées que pour exécuter des tâches bien précises. Elles sont donc complémentaires de l'homme. Cependant, à terme, le but est de créer des IA avec des compétences plus générales pouvant répondre à tout problème. On peut alors se demander si celle-ci, plus efficaces, ne vont pas remplacer l'homme.

Pour conclure, l'intelligence artificielle est capable de prouesses technologiques pouvant grandement améliorer notre quotidien. En revanche, il est nécessaire de mettre en place un cadre juridique et éthique pour contrôler son utilisation et limiter les dérives que des personnes malintentionnées peuvent en faire. Le plus grand danger semble résider dans l'utilisation que l'homme fait de la machine plus que dans la machine elle-même. Sensibiliser la population aux possibilités et dangers de l'IA pourrait aider à une meilleure compréhension de cet outil technologique.

Yves Levenez



Les GAFAM, Dinh Tran Quang

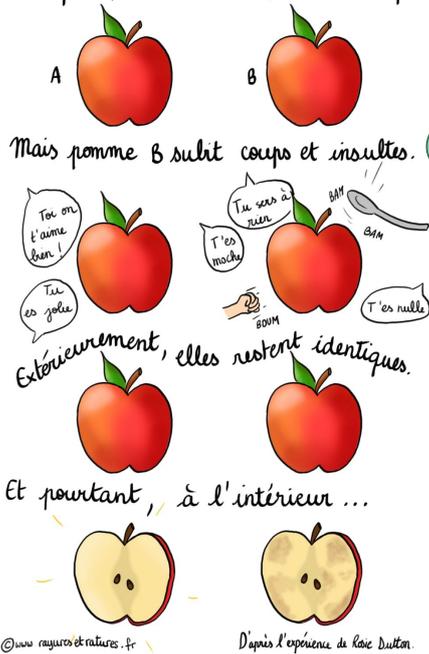


Le harcèlement : vos réponses

Dans le dernier numéro, nous vous avons proposé de répondre, via un lien qui était disponible sur le compte Instagram, à un sondage sur le harcèlement. Vous avez été 35 lycéens à nous répondre.

Pour commencer, nous vous demandions ce qu'était le harcèlement pour vous.

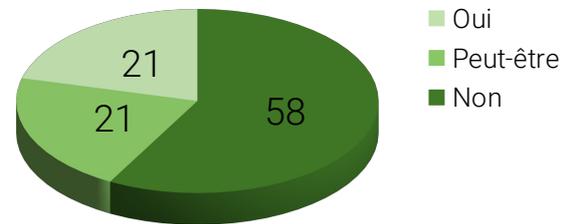
Au départ, ce sont deux pommes identiques.



Le fait de s'acharner (remarques, insultes, coups...) sur quelqu'un sans raison

C'est lorsqu'on se moque d'une personne, qu'on l'humilie, qu'on la rabaisse..

Avez-vous déjà vu quelqu'un se faire harceler ?

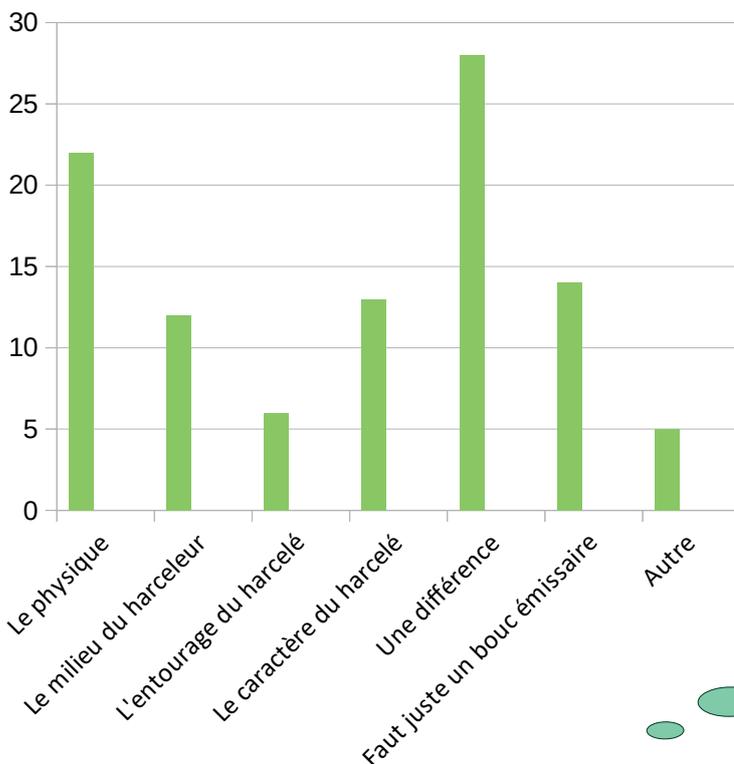


Le fait d'exercer une pression psychologique ou physique sur quelqu'un de "plus faible"

Une violence physique ou morale (ou les deux en même temps) qui se transforme en habitude qui isole la victime.

Quand quelqu'un se moque et est rabaisé, voire éventuellement frappé, et ceci étant une situation permanente

Les causes du harcèlement d'après vous :





Pour continuer, nous vous avons demandé **ce qui pourrait arrêter le harcèlement.**

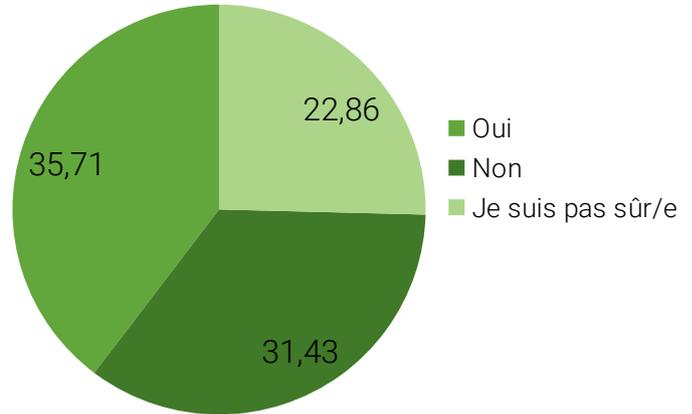
Plus de 97 % a répondu : il faut en parler. Certains ont répondu qu'il fallait ignorer les harceleurs, tandis que d'autres préfèrent écrire pour se libérer.

Ignorer les harceleurs n'est qu'une idée reçue pour la plupart des cas. En effet, la personne qui harcèle veut l'attention de sa victime. Si cette dernière ne réagit pas, il fera tout jusqu'à ce qu'il soit remarqué.

A quelle tranche d'âge le harcèlement est le plus présent ?

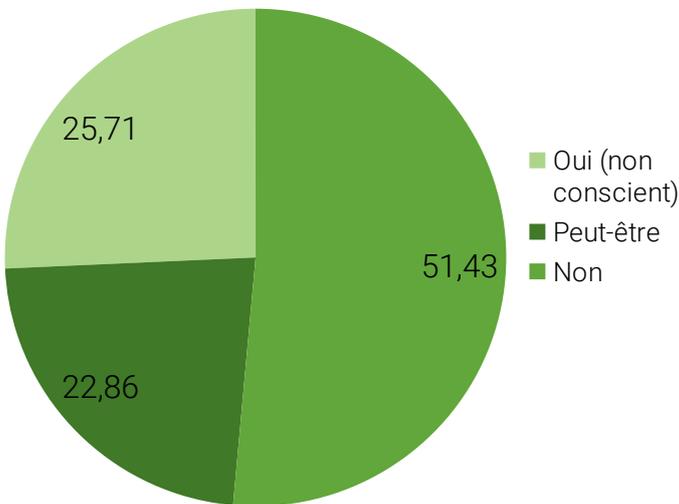
82 % disent au collège. D'après une enquête réalisée en 2017 par l'Unicef et l'Observatoire international de la violence à l'école, 12% des écoliers sont victimes de harcèlement, contre 10% des collégiens et 3,4% des lycéens.

As-tu déjà été harcelé.e ?



Pour finir, voici **des témoignages anonymes** :

Penses-tu avoir déjà harcelé quelqu'un ?



« J'étais différente physiquement et ça ne plaisait pas ...On me rabaissait pour se rendre meilleur. On se moquait, me faisait des blagues horribles, on me poussait ou autre. Tout ça en me faisant croire que j'étais leur amie. Ça a pris fin quand j'ai coupé contact avec ces personnes. »

« J'ai été harcelée un peu en primaire et au début du collège car j'étais un peu solitaire et différente des autres. Ensuite les choses se sont apaisées d'une part grâce au gain de maturité, mais aussi car j'ai un peu changé mon comportement : je me suis fondue dans la masse. Aujourd'hui, il m'arrive très régulièrement d'être harcelée dans la rue par des garçons qui vont me lancer des commentaires sexuels parfois certains en voiture vont même me suivre sur une petite distance. »

« C'était ma "meilleure amie" qui me faisait des remarques sur mon physique. Sur le moment, je ne m'en rendais pas compte, je prenais pas ça au sérieux. Pour moi c'était pour rigoler. En troisième, on n'était plus dans la même classe, donc j'ai commencé à m'en rendre compte et ça s'est arrêté au lycée car on allait dans deux lycées différents, et je lui ai dit que j'en avait marre et qu'elle n'avait pas à faire ça.

Il y en a aussi eu d'autres choses comme deux gars qui m'insultaient tous les jours sans raisons jusqu'à ce que je leur dise que j'irai au commissariat. Et en seconde, la moitié de ma classe parlait dans mon dos et quand on se parlait, ils me souriaient.

C'est à cause de cette "meilleure amie" que j'ai vraiment perdu confiance en moi et que je galère à retrouver cette confiance. »



Repérer pour agir

Le harcèlement entraîne de nombreuses conséquences :

Le harcèlement à l'école peut engendrer des difficultés scolaires. Celles-ci sont causées par l'absentéisme et parfois le décrochage.

Elles peuvent être violentes envers elles-mêmes et envers autrui.

Le harcèlement a un impact négatif sur la santé. Les victimes peuvent souffrir de dépression, d'angoisse, de troubles du sommeil ou du métabolisme.

Les victimes ont des difficultés à se sociabiliser.

Dans les cas les plus graves, des suicides sont constatés. Selon l'enquête de l'Unicef, un adolescent harcelé sur quatre déclare avoir pensé au suicide. C'est la seconde cause de mortalité chez les 15-29 ans.

Parfois des troubles du comportement sont constatés.



Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le :

- N° VERT « NON AU HARCELEMENT » : 3020

- Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si le harcèlement a lieu sur internet :

- N° VERT « NET ECOUTE » : 0800 200 000

- Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h



Source :
Adobe Stock

Nous avons décidé de vous parler un peu plus du sujet de cet article. Les deux histoires que nous racontons dans ce qui va suivre ne sont pas des fictions, mais nos deux témoignages personnels.

J'ai désiré prendre part à cet article, car j'ai déjà été harcelée. J'aurais aimé savoir pourquoi ce sujet te tient tant à cœur. 18:25 ✓

Moi aussi j'ai déjà été harcelée, du coup, je voulais partager mon expérience pour aider d'autres personnes qui vivaient également le harcèlement. 18:25

Owwwwwww. Voudrais-tu en parler un peu? 18:26 ✓

Et bien en fait, je suis arrivée à ADM toute confiante, j'ai toujours su me faire facilement des amis en colo. Au début de l'année, j'avais une "amie" mais je sentais que je la soulais. Je ne savais trop ce qu'il se passait : les gens ne me parlaient pas, aucun sourire, voire même des fois des regards presque méchants. Ils s'amusaient à faire passer des rumeurs sur moi, évidemment fausses ... J'ai réellement compris qu'il y avait un problème lorsqu'un professeur a dû menacer la classe entière pour que quelqu'un me prenne dans son groupe ... Je mangeais seule, je travaillais seule ... tout le temps seule. 18:28

Je vois ce que tu veux dire, cet isolement... 😞
Au collège, je me sentais assez exclue des groupes qui composaient ma classe: je n'arrivais pas à trouver ma place et c'était difficile pour les travaux de groupe. Plus le temps passait, plus j'étais convaincue que le problème venait de moi. J'ai alors tenté de "m'adapter" pour me faire des amis, mais j'étais trop gentille... 18:33 ✓

Oui, c'est exactement ça, l'intégration était ... difficile ! J'ai toujours été trop gentille, ce qui m'a porté préjudice. Mais après, il y a eu un gars de ma classe qui m'a fait rentrer dans son groupe d'amis avec qui je m'entendais plutôt bien. On ne faisait pas tout ensemble, mais ça allait un petit peu mieux. Après j'ai rencontré une fille. Au début, on ne pouvait pas se voir 😊 mais au fur et à mesure ... on s'est parlées. C'est aujourd'hui ma meilleure amie et sans elle, j'aurais sûrement quitté ADM. Mes parents étaient au courant mais je voulais rester pour leur prouver aux autres qu'ils avaient tort. 18:35

Ah! Au moins, tu as pu trouver une sorte de soutien auprès "d'amis". J'avais fait confiance à l'une de mes "amies"... Je me suis confiée à elle, mais elle a profité de mon dévouement envers les autres et a commencé à divulguer des informations plus ou moins vraies sur ma vie privée. De plus, elle s'amusait à me tirer les cheveux et me dévaloriser physiquement et mentalement devant les autres. Elle le faisait "pour rire" mais je commençais déjà à souffrir et à l'époque le mot "harcèlement" m'était étranger. 18:46 ✓

C'est horrible ! Avoir quelqu'un à qui tu fais confiance et qui t'enfonce encore plus ... 😞

Je sais que l'année suivante, donc en 5ème, c'était à nouveau super compliqué. Pour les travaux de groupe surtout, je ne trouvais personne ! Bon, au moins je n'étais plus seule sur le temps de midi, mais en classe ça restait pesant ... 18:48

Ah... ! Donc c'était difficilement supportable en 5ème...
Je compatis 😞 pour moi, l'entrée au lycée fut compliquée. La situation s'est aggravée... Un groupe de personnes me lançait des injures comme "tu es une pute, une salope" ou "tu pues". Puis après, il y a eu des publications sur le groupe de notre classe de 1ère avec des photos prises à mon insu et des commentaires à caractère sexuel. Des rumeurs ont commencé à se répandre au lycée. Je souffrais sans pouvoir mettre des mots sur ma douleur. 18:54 ✓

Mais et tes parents !? les surveillants !? Tu leur en avais parlé ? Ou alors à quelqu'un d'autre ? 18:56

Au début on me disait: "ignore les" ou "laisse les parler" voire même "c'est pour rire". 😞 Mais comment oublier ces critiques quand chaque jour le même schéma se répète ??? Parfois j'avais envie de mourir, et aller étudier devenait un véritable calvaire. Je ne réalisais pas que j'étais harcelée tu sais... 😞
C'est quand j'ai commencé à en parler à mes parents et aux surveillants que les choses ont commencé à changer. J'ai appris que j'étais victime de harcèlement et que cela pouvait être puni par la loi. En parler m'a permis de stopper cette période que j'appelle "ma période noire" où je survivais plutôt que je ne profitais de ma vie. 19:01 ✓

Mais ils sont bêtes !? Comment on peut dire que "c'est pour rire" !? Je ne vois pas ce qu'il y a de drôle là dedans !
En tout cas, je suis contente que tu sois sortie de tout ça ❤️
Je sais que de mon côté ça a été la 4e qui fut ma meilleure année ! Avec des amies, pas de problèmes de groupes, tout super !
Aujourd'hui, c'est toujours un peu galère pour les travaux à plusieurs, mais j'arrive toujours à trouver quelqu'un avec qui je m'entends plutôt bien. 19:10

Ça fait froid dans le dos. Quand j'y pense je ne sais plus trop comment nous avons fait toutes deux pour tenir le coup entre le travail et ce fléau. 😞
Je suis super heureuse que tu ailles mieux aussi. 😊
Si tu devais écrire une moralité à ton vécu, quelle serait-elle ? 19:11 ✓

C'est certain... c'est vraiment un enfer ! Mais le principal, c'est de réussir à s'en sortir !
Pour tous ceux et celles qui sont mal à cause du harcèlement : Il ne faut pas se laisser abattre, mais garder espoir et être patient.

Et à tous ceux et celles qui se croient importants, parce que entouré d'amis, parce qu'ils sont populaires ... : Je rappelle que le Lion marche seul et le mouton en groupe. 19:14

Comment tu te sens toi aujourd'hui ? 19:15

Aujourd'hui j'ai ma "carapace" et si j'arrive à m'accepter comme je suis et à être si épanouie aujourd'hui c'est grâce à ceux qui ont toujours été là quand je n'allais pas bien et qui m'ont aidés : un grand merci à mes vrais amis et à ma famille. ❤️
Le harcèlement est partout et il laisse de profondes blessures qui m'ont marquée à vie.
Je ne souhaite à personne de vivre ce que j'ai vécu alors avant que cela ne devienne trop préoccupant, **parlez en.** 19:16 ✓

Ces histoires sont tirées de faits réels.

Roxane F.
Chloé T.



ECOyouth *La jeunesse de l'écologie*



Fondatrice: Anais Reysset
J'ai 15 ans, passionnée par la nature et les êtres vivants depuis toute petite je rêve de m'investir dans un projet pouvant aider l'environnement et sensibiliser les jeunes, en leur donnant une chance de s'exprimer et d'agir.

Je me suis levée un matin avec une boule au ventre, je ne supportais plus de voir des forêts et des espèces disparaître, des animaux être maltraités... alors j'ai décidé d'agir, et de permettre aux autres jeunes d'agir avec moi.

Vous pensez que c'est impossible? Je suis convaincue que chacun a un potentiel et qu'il peut le mettre au profit de l'écologie.

C'est de cette envie qu'est née ECOyouth, une application ouverte aux jeunes de la sixième à la terminale.

Cette application consiste à mettre en contact les jeunes avec les entreprises ainsi que les jeunes entre eux. Cette interconnexion permettra de résoudre des enjeux actuels tel que ceux édictés par l'ONU et ceux du plan Climat de Paris pour 2050.

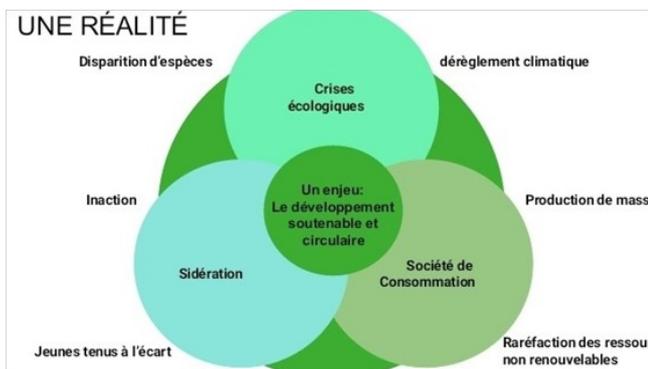
À travers l'application, les jeunes pourront s'associer entre eux et pourront contacter ou être contacté par les entreprises pour mener leurs idées. Les jeunes pourront également se voir attribuer des missions par les entreprises.

En se connectant sur l'application, les jeunes pourront accéder à tous les projets se concrétisant en France. Ils pourront discuter avec des professionnels à travers un forum et pourront faire des propositions aux entreprises ou être contactés à travers une messagerie personnelle. En s'investissant, les jeunes cumulent des points et pourront gagner des prix.

Cela permettra aux jeunes de s'investir concrètement, de se sentir soutenus dans une communauté pour l'écologie, et d'avoir une ouverture nationale.

Les entreprises pourront transmettre leur passion pour l'écologie, travailler sur leur employabilité et leur image, rayonner en étant éco-responsable et trouver des solutions à certains problèmes environnementaux.

La nature quand à elle sera plus présente dans notre quotidien, pourra se développer et prendre une place importante.



AVANTAGES

Interaction



Inspiration



Action concrète et facile





Les entreprises et associations ainsi que les ministères de l'agriculture, de l'éducation et de l'écologie, les villes, les communes pourront investir dans ce projet.

À travers cette application j'ai voulu faire passer des valeurs:

- **Le partage** : je pense que notre force est de nous unir à des personnes ayant des compétences complémentaires, et l'application permettra à tous les jeunes de trouver un ou des coéquipiers idéaux .

- **L'inspiration** : j'ai voulu donner à chacun une chance de se lancer en s'inspirant de personnes rayonnantes et en partageant des connaissances.

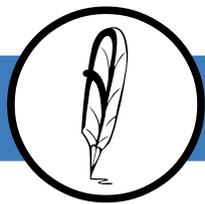
- **L'engagement** : on ne peut pas faire partie de l'application ECOyouth sans être persuadé qu'il faut protéger l'environnement. Ceux qui réussiront seront convaincus qu'il faut changer les choses.



Retrouve le projet sur Instagram : [eco.youth2018](https://www.instagram.com/eco.youth2018)

PLAN DU SITE





Forum des Anciens 2019

Samedi 9 février se tenait le Forum des Anciens à Albert-de-Mun. Durant toute la matinée (de 9h30 à 12h30), nous avons eu l'occasion de rencontrer d'anciens élèves ayant quitté l'établissement il y a à peine quatre ans.

Aujourd'hui étudiants, ils furent nombreux ce samedi à nous consacrer quelques heures afin de nous parler de leur orientation. Venus de CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), d'universités, d'écoles de commerce ou d'ingénieurs, de Sciences Po, et même de l'étranger, ils nous ont tous fait partager leur expérience.

Concernant l'organisation, chacun disposait d'une brochure avec la liste des participants, ce qui nous permettait de préparer nos questions pour des échanges plus constructifs. Par ailleurs, le fait que le forum ait lieu directement à l'école, est un élément facilitant.

Ce moment fut une belle occasion d'avancer dans nos projets d'orientations.

Grâce aux échanges avec les étudiants, nous avons pu en savoir plus sur la sélection dans le Supérieur (dossier, concours, nombre de reçus), mais aussi sur la durée des différents cursus et leurs débouchés, ainsi que sur le rythme de travail des étudiants, notamment par rapport à celui d'ADM (heures de cours, devoirs surveillés). Ces derniers ont pu nous faire part des difficultés qu'ils avaient rencontrées, ainsi que de leurs facilités dans leurs études. Les étudiants nous ont également donné des conseils concernant la méthodologie au lycée, les choix de spécialités. Certains nous ont distribué des plaquettes de prochains salons, portes ouvertes, journées d'immersion ... D'autres nous ont aussi parlé des prépas, stages de prérentrées, tutorats qui s'offraient à nous.



Photo : Juliette Valot

Par la suite, ce Forum donna lieu à de nombreux échanges avec nos familles, mais aussi avec nos camarades et nos professeurs.

Ces rencontres furent un bon moyen d'écouter des témoignages concrets, et de dialoguer de manière vivante avec des étudiants, ce qui ne peut pas être le cas dans les livres...

Chacun a pu apprendre et tirer profit de ces échanges : se conforter dans un choix d'orientation ou changer d'avis, découvrir une voie que nous n'avions pas envisagée ...

Enfin, quoi de plus motivant et réjouissant que de réfléchir à son avenir ... ?

Emilie FIJEAN



Alexis de Tocqueville

Philosophe, Sociologue et Politicien

Alexis de Tocqueville est considéré comme le père de la sociologie par le philosophe Raymond Aron. Il est donc important et nécessaire de connaître sa vie afin de mieux comprendre sa pensée. Philosophe, sociologue et politicien, cet homme s'est beaucoup intéressé à la Démocratie.

Issu d'une famille aristocratique normande, Alexis de Tocqueville naît à Paris en 1805. Il est éduqué dans la nostalgie de l'Ancien régime et ses parents cherchent à lui transmettre des convictions antirévolutionnaires.

Après une licence de droit, il intègre la magistrature à l'âge de 22 ans. En 1831, Tocqueville est envoyé étudier le système carcéral des États-Unis. Après dix mois, il repart avec toutes les informations nécessaires pour rédiger un rapport : *Du système pénitentiaire aux États-Unis et de son application* (1833).

A peine rentré des États-Unis, il se lance dans l'écriture d'une œuvre complexe : *De la démocratie en Amérique*. Dès la parution du premier tome, l'ouvrage connaît un franc succès. Son travail lui vaudra d'être élu à l'Académie des sciences morales et politiques en 1838, puis à l'Académie française en 1841, à seulement trente-six ans. Dans son ouvrage, Tocqueville décrit les faiblesses du régime démocratique, et en particulier la « tyrannie de la majorité ». Ainsi il développe l'idée selon laquelle la démocratie peut conduire à une marginalisation des minorités. Cet ouvrage fait encore aujourd'hui autorité aux États-Unis.

Tocqueville entame alors une carrière politique. Au parlement il dénonce l'esclavagisme et prône le libre échange. Il construit aussi une véritable réflexion sur le colonialisme. Sa carrière politique se poursuit sous la II^{ème} République. Il y occupe des fonctions ministérielles. Opposé au Coup d'État du 2 décembre 1851, il fait partie des hommes politiques qui se réunissent à la mairie du X^e arrondissement et votent la déchéance du président de la République. Après un court séjour en prison, il quitte la vie politique.

Il s'installe à Tours, et cherche à comprendre la Révolution française. Il publie le fruit de sa réflexion dans son ouvrage *L'Ancien Régime et la Révolution* dont la première partie paraît en 1856. Mais, atteint de la tuberculose, il meurt à Cannes avant la conclusion de seconde partie de l'ouvrage en 1859.

Alexis de Tocqueville a donc développé sa réflexion à travers différents écrits, mais il faut retenir de lui :

- sa lutte pour l'égalité des conditions,
- sa critique de la démocratie (« tyrannie de la majorité », conformisme, ...),
- sa perception de la Révolution Française (« Tout ce que la Révolution a fait, ce fût fait, je n'en doute pas, sans elle ; elle n'a été qu'un procédé violent et rapide à l'aide duquel on a adapté l'état politique à l'état social, les faits aux idées, les lois aux mœurs. »)
- son anticipation de la montée du nationalisme en Europe.



Caricature par Honoré Daumier (1849)



Notre Dame de Paris

Du roman à la comédie musicale

Du roman...

Œuvre majeure du romantisme, le roman de Victor Hugo, publié en 1831, se déroule à Paris en 1482. La jeune et belle gitane Esméralda danse sur le parvis de Notre Dame. L'archidiacre Frollo l'aperçoit et tombe aussitôt, malgré lui, sous son charme. Il tente alors de l'enlever avec l'aide de Quasimodo, son fidèle sonneur de cloche bossu, qu'il a recueilli à la naissance. La jeune bohémienne est sauvée par le capitaine Phoebus, lui aussi séduit par la jeune fille. Obligée de se réfugier dans la cathédrale après l'exclusion de son peuple de la ville de Paris, elle se retrouve entourée de trois hommes qui l'aiment : Frollo, dont le rang est contraire à ses désirs, Phoebus, dont elle partage les sentiments, et Quasimodo.

Elle éprouve pour ce dernier un grand attachement et un instinct protecteur, presque maternel : le malheureux bossu reçoit de l'attention pour la première fois de sa vie.

Ce roman a un impact majeur sur la société de l'auteur, puisqu'il a permis le sauvetage de la cathédrale Notre Dame de Paris. En effet, au XIX^{ème} siècle, cette dernière tombe en ruine et est sur le point d'être démolie. Hugo s'oppose fermement à cette idée et décide pour parvenir à ses fins de faire de Notre Dame une héroïne de roman : le chef d'œuvre est né.

On y trouve également une dénonciation de la peine de mort, que Victor Hugo condamne. Selon lui, cette pratique ancestrale et inhumaine n'a plus sa place au XIX^{ème} siècle.

...à la comédie musicale !

Le spectacle, mis en scène par Gilles Mehau, est représenté pour la première fois le 16 septembre 1998 au Palais des Congrès à Paris. On le considère comme une comédie musicale car il n'y a pas de paroles ; les personnages ne communiquent qu'en chansons. Pour cela, on a fait appel à des artistes dont la carrière démarrait à ce moment-là : parmi eux Garou interprétant Quasimodo, Hélène Segara dans le rôle d'Esméralda, Patrick Fiori pour Phoebus, Bruno Pelletier en Gringoire (le narrateur-personnage) ou encore Daniel Lavoie, jouant Frollo, qui sera encore présent 20 ans après.

En plus des personnages principaux ; on compte une quinzaine de danseurs acrobates qui animent le spectacle et le rendent encore plus majestueux.

La pièce est grandiose grâce à ses magnifiques décors qui font vivre la scène au spectateur ; les costumes sont également au rendez-vous. Le spectacle connaît un succès immédiat..



Palais des Congrès, Paris
Photo : Juliette Valot



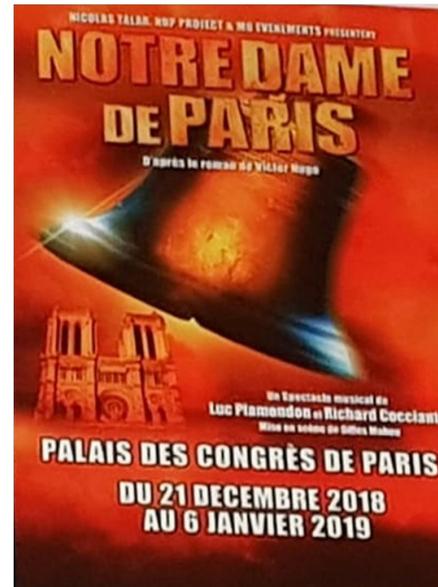
20 ans après, le retour

Représentée dans le monde entier depuis vingt ans, la comédie musicale a fait son retour en France fin 2018 avec un nouveau casting : aux côtés de Daniel Lavoie (Frollo) on trouve désormais Hiba Tawaji dans le rôle d'Esméralda, Angelo del Vecchio interprétant Quasimodo, Martin Giroux pour Phoebus, Richard Charest en Gringoire... Après avoir été jouée au Palais des Congrès du 21 décembre 2018 au 6 janvier 2019, elle est désormais en tournée dans toute la France.

Nous avons eu la chance d'aller voir cette représentation aux vacances de Noël.

Le grand talent des chanteurs est accompagné par une troupe de danseurs (comme dans le précédent spectacle) à couper le souffle qui enchaînent les

figures de gymnastique, de hip-hop, de voltige... La taille de la salle et la performance des artistes nous ont époustoufflés et nous en sommes ressorties en chantant et en dansant.



Affiche du spectacle



Illustration de Erin Lamandé



Les nouveaux sports

Comment apparaissent-ils et comment les découvrir ?

Le saviez-vous ? De nouveaux sports apparaissent fréquemment en France et dans le monde. Il est d'ailleurs surprenant de voir à quel point ceux-ci sont innovants, même si souvent inspirés de sports déjà existants. En voici quelques-uns :

Le Padel

Reconnu comme un sport officiel par la Fédération française de Tennis, le padel ressemble beaucoup au tennis. Il se joue avec des raquettes spéciales (petites et pleines, en plastique), le terrain est plus petit et entouré de parois. Il se joue toujours en double. Les règles de service sont les mêmes qu'au tennis (en diagonale, dans le carré du service). La différence est sur le rattrapage de la balle : avant d'être touchée, elle ne peut rebondir qu'une seule fois au sol, mais autant qu'elle veut sur les murs ! Attention cependant : elle doit impérativement toucher le sol en premier ! Cela signifie qu'il est possible de gagner sans toucher la balle : il suffit qu'elle rebondisse sur le mur et revienne directement dans le camp adverse !



Photo : Palmyre Lartigaut

Source d'information : Fédération Française de Tennis (FFT)

Le sabre laser

Existant depuis seulement un an, le sabre laser, tiré de la célèbre saga Star Wars, fait son apparition. La Fédération française d'escrime assume cette nouvelle discipline (seulement depuis le 10 février 2019) quelque peu loufoque et des cours de sabre laser sont désormais proposés pour tous les âges. Ainsi Jedis et Padawans entrent dans le groupe des escrimeurs avec une arme plus moderne cependant que de simples épées ou fleurets. Néanmoins ces armes ne sont pas composées de cristaux pouvant blesser quiconque mais juste de polycarbonate (lumière de la « lame »). Le nouveau sport de combat ne demande aucune tenue particulière (excepté le masque), contrairement aux autres disciplines d'escrime. Les compétitions ne déroulent presque comme celles de sabre ou de fleuret : assaut en quinze touches, de neuf minutes au maximum.

Pour gagner ses matchs, il est désormais question de toucher les parties du corps rapportant des points. De plus, trois sous-catégories naissent au sein du sabre laser : le combat, la chorégraphie et les katas (même principe qu'au judo ou taekwondo : chorégraphies à reproduire). Ainsi, une certaine qualité artistique est requise, en plus de l'aspect sportif, pour effectuer toute sorte de figures gymniques ou artistiques. Néanmoins c'est bien l'aspect combat avec une « arme » qui a convaincu la FFE de considérer cette discipline comme un sport ! La France a donc acquis cette discipline mais qu'en pensent le monde et tous les autres fans de Star Wars ?

Sources d'information : le journal « Courrier International » ; RTL



Le stand up paddle

Fidèle à son nom, le stand up paddle est en effet un sport où il est question d'équilibre puisque l'on doit se tenir debout ou à genoux sur une planche de surf et avancer à l'aide d'une pagaie. Inventé dans les années 1960 à Hawaï, ce sport est reconnu par la Fédération française de surf il y a environ 10 ans. L'endurance est également requise en cas de longues distances à parcourir. Ce sport a l'avantage d'être pratiqué sur la mer et sur les cours d'eau plus calmes. De nombreuses compétitions internationales sont organisées et les premières places y sont souvent occupées par des Français (Antoine Delpero champion mondial de 2012 ou Titouan Puyo en 2014). Surf, courses ou encore promenades au paddle se différencient par les types de planches ; on aura donc des planches plus fines au surf pour glisser entre les vagues ou au contraire des planches plus épaisses pour les promenades ; la planche peut mesurer 2,2 mètres de long au minimum et 4,5 mètres au maximum.

On trouve également différents types de pagaies comme celles en résine pour les promenades alors que les professionnels utiliseraient plutôt des pagaies légères faites de carbone. On peut donc finir par dire que le stand up paddle est un mix de canoë et de surf tout à fait tendance et praticable au sein d'une compétition comme dans un cadre familial estival.

Sources d'information : site « sup passion » ; la Fédération française de Surf



Flickr

Où les trouver ?

Ces sports se développent doucement et sont même déjà compris dans les formules de certains clubs. La VGA escrime de St Maur, par exemple, présente des cours de sabre laser pour tous les âges deux fois par semaine. On y apprend à manier le sabre laser sous toutes les formes tout en s'amusant ! Quant aux clubs de padel, on en compte déjà une vingtaine en région parisienne, et il en ouvre régulièrement. De plus, comme dans le cas des clubs d'escrime pour le sabre laser, on compte de nombreux clubs de tennis proposant d'essayer le padel. Pour le stand up paddle, une association de la mairie proposent, l'été, de louer des paddles ou canoës pour ensuite ramer vaillamment sur la Marne en famille ou entre amis !

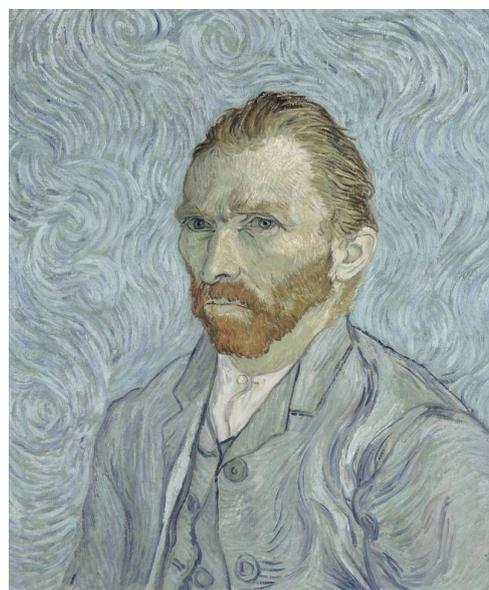


VAN GOGH

La folie chez les artistes

Les artistes constituent une catégorie à part de la société, certains même considérés comme des génies, néanmoins ces créateurs uniques révolutionnant leur époque et symbolisant des mouvements artistiques rencontrent pour un nombre non négligeable, la folie ou plus généralement des troubles psychiques. Alors y a-t-il un lien entre la folie et le génie créatif ?

Les sentiments contradictoires et émotions souvent extrêmes sont les inspirations principales de ces artistes : on peut parler du Spleen* de Baudelaire, de la fin tragique de Maupassant ou même du suicide de Nerval. Dans cet article, c'est de Van Gogh dont il sera question, emblématique pour ses œuvres telles que les ciels étoilés ou les tournesols mais aussi malheureusement pour sa démence...



Autoportrait
Museo.com

De son nom entier Vincent Willem Van Gogh, il naît au Pays bas en 1853, et vit une enfance dans un milieu religieux et très protecteur. Dès sa jeunesse, il travaille en tant que marchand d'art, et déteste voir celui-ci considéré comme une simple marchandise le conduisant à un licenciement. Après cela, il décide de se consacrer à la religion et veut prêcher l'Evangile partout, on retrouve d'ailleurs dans certaines de ses œuvres, la « misère humaine » qu'il découvre en mission en Belgique auprès de mineurs de charbon. Puis il s'en détourne partiellement pour se consacrer à la peinture et selon de grands critiques d'art, le mot « exaltation » serait parfait pour décrire la personnalité de Van Gogh expliquant ce changement soudain de vie. Cependant, durant sa carrière de dix ans environ, débutée à l'âge de 27 ans, son instabilité mentale devient de plus en plus handicapante.

Il est alors considéré comme acharné, et la peinture devient pour lui un exutoire contre la solitude et la détresse qu'il subit chaque jour. Vers 1885, il découvre les œuvres de Rubens, qui avec ses couleurs plus vives et sa touche marquée et nette vont profondément l'inspirer dans le style que nous lui connaissons. C'est à ce moment que la lumière va prendre une place encore plus importante dans la composition de ses œuvres tout comme les couleurs. Selon certains psychiatres, la couleur jaune présente par exemple en plus de 30 nuances dans les tableaux des Tournesols et dans beaucoup d'autres de ses tableaux serait due à l'excès d'absinthe, provoquant un trouble de la vision.

* Le spleen baudelairien désigne une profonde tristesse née du mal de vivre, que Charles Baudelaire exprime dans plusieurs poèmes de son recueil *Les Fleurs du mal*.

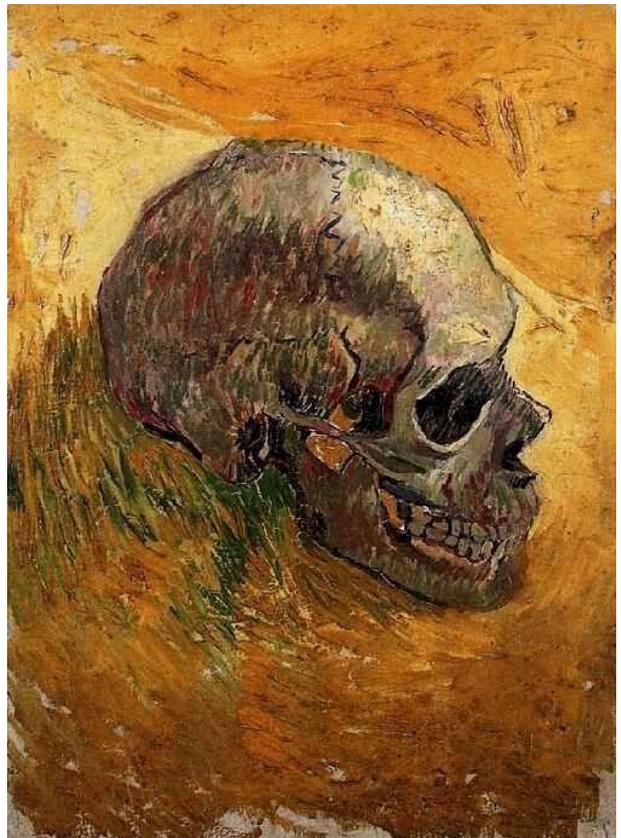


En mai 1888, c'est une renaissance : il loue une maison à Arles, surnommée « La Maison jaune » dans le but de créer une communauté d'artistes qui sera rejointe par Paul Gauguin. Cependant leurs caractères trop différents provoquant de nombreuses tensions et disputes et c'est lors d'une d'entre elles que Gauguin aurait tranché l'oreille gauche de Van Gogh. En effet, le prétexte de l'automutilation dans un accès de délire ne serait qu'une couverture pour protéger son ami, contrairement à ce que l'on croit communément.

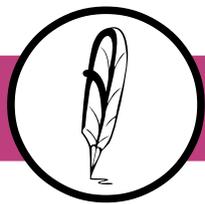
Son état se dégradant, il est interné à l'hôpital d'Arles à la suite de nombreuses crises et y reste un an, c'est durant cette période qu'un de ses tableaux est vendu, *La Vigne rouge*, le seul de son vivant... Pendant deux mois il fait alors plus de 70 toiles et plusieurs dessins poussé par des périodes démentes. En peignant plus de 43 autoportraits, il cherche à trouver qui il est, à l'aide d'un travail d'introspection, et à représenter physiquement ce qu'il ressent, et la façon dont il le perçoit. Dans ses derniers mois, ceux-ci l'aident aussi à rester dans la réalité. Il se tirera une balle dans l'abdomen au cours d'une ultime crise et agonisera deux jours avant de mourir. Au total 20 diagnostics ont été avancés pour son cas, mais le plus probable serait la thèse du trouble bipolaire lui causant des hallucinations et trois graves rechutes au cours de sa vie.



Les Tournesols
Wikipedia.org



Un crâne
Pinterest.fr



La musique : un langage universel et intemporel

La musique, quelle place parmi les autres arts ?

De tous les arts, la musique se distingue par sa capacité à abolir l'espace entre l'œuvre et le sujet. À l'inverse, lorsque seule est requise la perception visuelle, l'objet tangible aura tendance, à l'image de la toile ou de la sculpture, à figer sur son étendue l'élan qui a porté l'artiste vers la création, au point d'annihiler toute possibilité d'appréhender un chef-d'œuvre pictural avec la même intensité qu'il nous serait donné de vivre une œuvre musicale particulièrement aboutie. D'autant plus que la singularité de la musique, en tant qu'art, réside dans sa capacité à mobiliser trois esprits au cours du temps : celui du compositeur, de l'interprète et de l'auditeur. Le compositeur, mû, comme tout artiste, par son inspiration, conçoit une mélodie puis la projette hors de son esprit en la transcrivant au moyen d'un langage qui prend la partition pour cadre formel. C'est le processus d'interprétation, auquel se livre le musicien aguerri, qui donne vie à la musique et qui nous permet dans le meilleur des cas d'identifier le musicien par son style d'exécution et son rapport au texte musical.

La musique que j'entends est-elle bien celle que le compositeur a imaginé ?

Si la musique se distingue du bruit ordinaire par un agencement délibéré de sons et de silences, c'est le strict langage musical qui s'assure de sa transmission à travers les époques. Pour cela, un véritable système de notation, le solfège, a été mis en place dans le cadre de la théorie de la musique occidentale, mêlant rythme, mélodie et harmonie.

Pourtant, on observe, selon les siècles, des tendances à jouer la musique d'une telle manière plutôt que d'une autre, parfois portées par un courant général. Par exemple, bien que souvent attribué au siècle des Romantiques, le « vibrato continu » apparaît durant la première moitié du XX^{ème} siècle et son usage systématique est donc relativement récent.

En conséquence, les années 1930-1940 voient un certain nombre de musiciens, chanteurs ou instrumentistes, à l'instar de Jean-Pierre Rampal (flûtiste) ou Isaac Stern (violoniste), intégrer cette ornementation à leur pratique devenue, aux yeux du public, inhérente à leur qualités expressives.

Entre exécution et interprétation

Pourtant, il n'a pas toujours été question « d'interpréter » la musique, mais de « l'exécuter », certes avec brio et virtuosité, mais sans la liberté que s'octroie le musicien moderne. Un autre élément intrinsèque à l'époque baroque émerge : pour jouer la musique, il ne suffit pas de la lire strictement mais il faut aussi tantôt improviser, tantôt faire des choix d'ornementation, pour agrémenter la mélodie générale écrite par le compositeur et la mettre en valeur sans pour autant nous en détourner. Cette marge d'autonomie suppose une justesse dans les choix orchestrés par le musicien pour être en adéquation avec l'idée initiale du compositeur, même si certains interprètes affirment être, à tort ou à raison, véritables maîtres de la musique et décident de s'approprier avec une plus grande audace les œuvres musicales transmises par leur créateur.



Hilary Hahn, 2011



Prenons un exemple :

En premier lieu, le compositeur Jean-Sébastien Bach (1685-1750) a fait figure d'exception dans son temps et n'a octroyé aux musiciens que peu de marge à l'improvisation en transcrivant quasiment toute la musique sur la partition, ce qui en a, par ailleurs, facilité la transmission aux générations suivantes. On pourrait presque logiquement dire que la musique de Bach est de celles dont on doit être l'exécuteur et non pas l'interprète. Pour autant, certains musiciens, comme Emmanuel Pahud (flûtiste), s'emploient à interpréter librement la musique et a fortiori s'expriment non plus en tant que simples techniciens mais en tant qu'artistes. Il s'est alors démarqué pour son interprétation audacieuse de la célèbre Badinerie (suite orchestrale n°2) de J-S Bach, en rupture totale avec ses prédécesseurs jusqu'alors attachés à une lecture plus fidèle à la partition. La musique prend alors une autre direction et une nouvelle dimension par le spectre de l'interprétation et le caractère que lui confère l'artiste-interprète.



Emmanuel Pahud, 2013

Qu'en est-il de la place de l'auditeur ?

Souffre-t-il d'une forme de passivité dans ce trio, au sein duquel le compositeur est l'initiateur du mouvement et l'interprète, le messenger de la partition ? Il est clair que nous ne pouvons pas nous considérer comme un banal réceptacle de la musique au regard de la sensibilité qui nous anime. De là, apparaît l'intérêt de rappeler la singularité de la musique dans sa capacité à nous faire ressentir, au travers de l'expérience esthétique, des sensations plus ou moins fortes, que certains appellent « frisson musical ». Pour ce qui est de savoir si la musique reflète nos états d'âme, certains philosophes se sont penchés sur la question et n'ont pas tous trouvé terrain d'entente à ce sujet. Pour autant, nous avons tendance à projeter nos émotions sur la toile de fond et l'atmosphère qu'instaurent une musique. Nous allons parfois jusqu'à associer une situation particulière à l'expérience de l'écoute d'une œuvre musicale et à cet égard, réécouter un passage ou un air peut provoquer la réminiscence et nous replonger dans l'atmosphère particulière du moment remémoré.

La musique : une vertu unificatrice

La musique tisse et entretient des liens particuliers entre tous. Au-delà d'une entente cordiale, la formation d'un ensemble permet de développer un sens de l'écoute affûté. Successivement, les instrumentistes se mettent au service du thème principal et le soliste doit savoir harmoniser sa performance avec l'accompagnement dont le rôle est crucial et sans lequel le morceau perdrait en densité et en expressivité. L'accompagnement est en effet la trame qui supporte la mélodie et qui confère à la pièce son caractère plus ou moins délicat, dramatique, enjoué, ou encore majestueux. L'expérience de la scène musicale et la réussite d'une représentation réside dans l'harmonie que les musiciens ont su instaurer entre eux, pour eux et pour le spectateur. Le plaisir que prennent les musiciens à jouer est d'autant plus conséquent que le hasard les a réunis dans un lieu chaleureux. Lorsqu'un artiste est en tournée, les représentations successives d'une même pièce peuvent largement varier selon l'auditoire, le lieu, la réceptivité du public et l'état d'esprit des musiciens. Le silence auquel se livre le spectateur et le respect mutuel qui en émane consacrent le travail des musiciens et l'intensité des applaudissements est l'aboutissement de cette reconnaissance.

Enfin, la spécificité de la musique réside dans son caractère humain et son aptitude à établir des connexions et des relations humaines particulières. Loin des mots, la musique a ses propres codes : parfois plus universels et intemporels que le langage verbal.



Critique : *Glass*, de M. Night Shyamalan

"Belief in ourselves is contagious."

À la base même de toute œuvre cinématographique, il y a la croyance. La croyance en une histoire, en des personnages, en des récits du quotidien ou des mythes légendaires... Quand je parle de croyance, je fais évidemment référence à celle du spectateur devant l'œuvre : celle qui nous pousse à nous dire que "ce n'est qu'un film", pas comme dispositif "réponse à tout" dès qu'autrui avance des arguments objectifs contre une œuvre bancale, mais plutôt comme prédisposition à accepter l'in vraisemblable (ce qui n'a rien à voir avec accepter l'inacceptable...). Mais je fais aussi référence à la croyance d'un auteur en son œuvre, en ses propres personnages et en la capacité de représentation que le spectateur peut s'en faire. Le nouveau film de M. Night Shyamalan (*Sixième Sens*, *Signes*), nous livre, en parallèle d'une suite d'"*Incassable*" et de "*Split*", une véritable ode à la croyance. Une éloge de l'image doublé d'un commentaire politique et d'une prise de pouls d'un cinéma de divertissement hollywoodien qui a atteint une limite en exploitant jusqu'à la moelle un univers que Shyamalan a lui-même contribué à lancer avec le même "*Incassable*" il y a 17 ans... rien que ça.

Mais avant d'aller trop loin, parlons de l'histoire : David Dunn (Bruce Willis), après les événements d'"*Incassable*" est devenu le héros tant espéré, il traque les délinquants et les criminels ce qui va le pousser à rechercher un certain Kevin Wendell Crumb (James McAvoy), tueur en série aux 24 personnalités dont une particulièrement dangereuse car ni plus ni moins qu'aux pouvoirs surhumains. Après une rencontre au sommet, les deux personnages vont finir dans un hôpital psychiatrique où ils vont retrouver un certain Elijah Price (Samuel L. Jackson) et une psychiatre (Sarah Paulson) qui émet l'idée que ces trois personnages ne sont pas ceux qu'ils prétendent...

Ce qui frappe d'abord, c'est la déconcertante aisance avec laquelle Shyamalan se joue du spectateur et surtout de ses attentes. Avec un premier acte centré sur le personnage de Bruce Willis dans sa quête de la bête, le film coche les cases du *sequel* (suite) "classique" et de ce que l'on pouvait en attendre : présentation des personnages

et de ce qu'ils sont devenus presque 20 ans après "*Incassable*" et la préparation du combat avec le personnage de James McAvoy. Et puis tout à coup tout est bouleversé.

Les couleurs s'effacent et les personnages se retrouvent enfermés dans un asile psychiatrique où ils sont considérés comme des fous ! Shyamalan retourne au huis clos (après "*The Visit*" et "*Split*") et chamboule toutes les croyances. Celles des personnages principaux en eux-mêmes, celles des personnages secondaires en leurs proches (notamment le fils de David) et évidemment celles des spectateurs en ce même trio de tête. Shyamalan, après avoir (ré-)installé son univers pose l'ultime question : après avoir passé 2 films à vous attacher à ces mythes, est-ce que vous y croyez ? En tous cas Shyamalan y croit puisqu'au-delà de traiter la thématique de la croyance, il en fait l'éloge et livre avec "*Glass*", une immense déclaration d'amour aux comics, au cinéma, mais plus largement, à la fiction elle-même !

Ici, la fiction est source d'évolution pour les personnages, elle les pousse dans leurs retranchements pour les révéler, les faire grandir. Les trois héros (symbolisant la fiction, l'incroyable) seront à l'origine de l'accomplissement des personnages secondaires tels que le fils de David, Joseph (Spencer Treat Clark) qui voit son père comme un héros non pas seulement parce qu'il possède des pouvoirs surhumains mais aussi, et surtout, parce qu'il occupe la place du héros de beaucoup de petits bambins américains qui ont une famille occidentale "classique", la place du père. Idem pour Casey (Any Taylor Joy) qui a trouvé en Kevin une personne qui la comprend, qui a vécu la douleur et la souffrance qu'elle-même a subie (maltraitance infantile) et qui tente de la surpasser. Quand à la mère d'Elijah (Charlayne Woodard), elle s'accomplit en tant que mère en poussant son fils à se surpasser jusqu'à ce qu'elle soit définitivement fière de lui parce que celui-ci a toujours tenté de se battre, malgré sa maladie (celle des os de verre).



Et cela marche dans les deux sens : les trois héros sont aussi et surtout des hommes dont le regard des autres les a amenés à se révéler. C'est le regard de Joseph qui a permis à David de devenir un héros de même que c'est grâce au regard de Casey que Kevin trouve une forme de libération en fin de film. Enfin, c'est suite aux encouragements de sa mère qu'Elijah devient le mastermind de l'histoire voire même en un sens, le réel héros du film.

Et si l'on veut aller plus loin, le "Stay proud Elijah" énoncé en début de film par une mère afro-américaine à son fils qui a des "petits problèmes d'intégration", ne fait que commencer d'installer, pour moi, le propos politique du film qui n'aura de cesse de nous inciter à cultiver notre singularité et de lutter contre l'uniformité d'une société qui tente par tous les moyens de nous faire croire que nous sommes comme les autres, alors que c'est faux, et tant mieux. C'est d'ailleurs tout le sens de ce twist final (retournement de situation) qui nous révèle ce groupe caché, à la fois imperceptible mais omniprésent. Une théorie du complot fascinante qui finit de lancer ce commentaire politique d'une pertinence folle dans le monde faussement ouvert d'esprit dans lequel nous vivons.

Enfin, 17 ans après "Incassable" qui influencera les chefs d'œuvres du cinéma super-héroïque (tels que "The Dark Knight" ou "Watchmen"), ainsi que sa dérive (une grande partie du Marvel Cinematic Universe), Shyamalan nous demande si nous croyons encore en ces super héros qui pullulent sur nos écrans de cinéma. Vous avez foi en eux (sinon ils ne feraient pas tant d'entrées) mais y croyez vous ? On peut même aller jusqu'à dire que cette société secrète tentant d'uniformiser l'individu, s'apparenterait à des producteurs qui ne cherchent plus la créativité et la singularité mais simplement l'exploitation d'une recette qui marche, exploitable à l'infinie. Mais bon, de là à dire que c'est de la sur-interprétation il n'y a qu'un pas, même si connaissant le satirisme de Shyamalan, ce ne serait pas étonnant.

Donc finalement, qu'est-ce que c'est que "Glass" ? C'est une réflexion sur la fiction et notre rapport à celle-ci, doublé d'une critique acide d'une politique d'uniformisation et le constat d'un cinéma de divertissement qui fait du surplace. C'est également un trip de mise en scène, une performance d'acteurs, la fin d'une trilogie d'une ambition folle et donc la fin d'une construction d'un univers absolument fantastique dans toutes ses dimensions qui finira de s'accomplir au sein d'une scène de fin qui pose une question finalement assez simple : et vous, croyez-vous ? Croyez-vous en la singularité de cet univers et de ses personnages ? Croyez-vous en l'image ? En ce qui me concerne, avec ce film, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps : j'ai cru aux super héros.

Critique de Mathieu VICTOR-PUJEBET
Pour voir les autres critiques de Mathieu, rendez-vous sur [senscritique.com/MathieuVP](https://www.senscritique.com/MathieuVP)



Glass (2019), Premiere.fr



Hormones au cœur de nos émotions

Les émotions font part entière de notre quotidien. Elles interviennent dans chacun des moments que nous vivons. Vous êtes vous déjà demandé pourquoi vous vous sentiez heureux, triste?

Les émotions

Une émotion est ce qui **nous met en mouvement**, provoque notre réaction. C'est une **stimulation sensorielle** faisant appel à notre corps (sensations physiques) et à notre esprit (mémoire). Les émotions peuvent être de durées et d'intensité variables, sont une interprétation subjective de la réalité cependant elle sont perceptibles, observables et surtout **universelles**.

Le saviez-vous ?

Le terme « hormone » (du grec ὁρμῶν, mettre en mouvement) a été adopté par Starling en 1905 pour désigner les substances qui assurent la liaison entre les divers organes.

Les hormones

Les hormones sont des **messagers chimiques** qui, interviennent dans notre développement, notre équilibre, dans nos émotions. Une hormone, synthétisée par une **cellule glandulaire** et sécrétée dans le milieu intérieur, circule par le flux sanguin jusqu'aux tissus et aux organes : elle **agit à distance** sur des récepteurs spécifiques d'une **cellule cible**.

Il existe trois grands groupes d'hormones :

- les **hormones polypeptidiques** : composées de plusieurs acides aminés (comme l'insuline et le glucagon)
- les **hormones stéroïdes**, dérivées du cholestérol (comme le cortisol et ses dérivés)
- les **hormones dérivées d'un acide aminé** (comme les hormones thyroïdiennes, hormones sécrétées par : hypophyse, thyroïde, parathyroïde, surrénales, glandes génitales, pancréas, rein, hypothalamus (placenta))

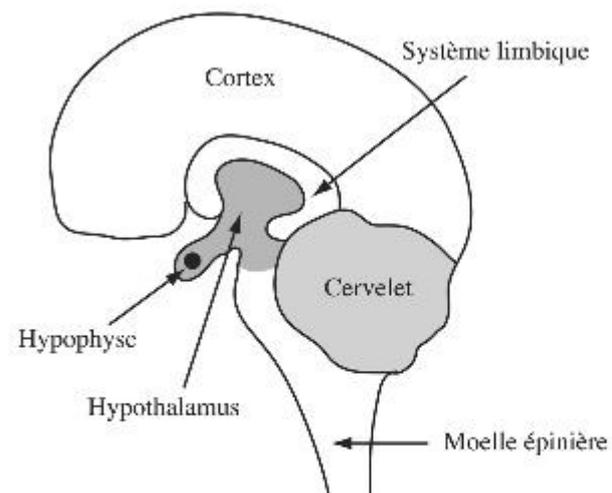
L'hypothalamus, lien entre facteurs environnementaux et émotions

L'hypothalamus, qui contrôle et régularise nos émotions, est une petite glande qui se trouve au centre du cerveau.

Il est en relation directe avec le système limbique, siège de nos émotions.

Il est aussi en relation avec le cortex, siège de nos pensées. Il est idéalement placé pour communiquer avec ses deux principaux moyens de défense : le système nerveux et le système hormonal.

Il dirige également le système glandulaire ou hormonal (grâce à l'hypophyse qui se trouve à son extrémité). C'est une glande qui joue un rôle essentiel dans la mesure, le dosage et régule la composition de notre sang en fonction des besoins.





Un nuancier naturel : Le ciel

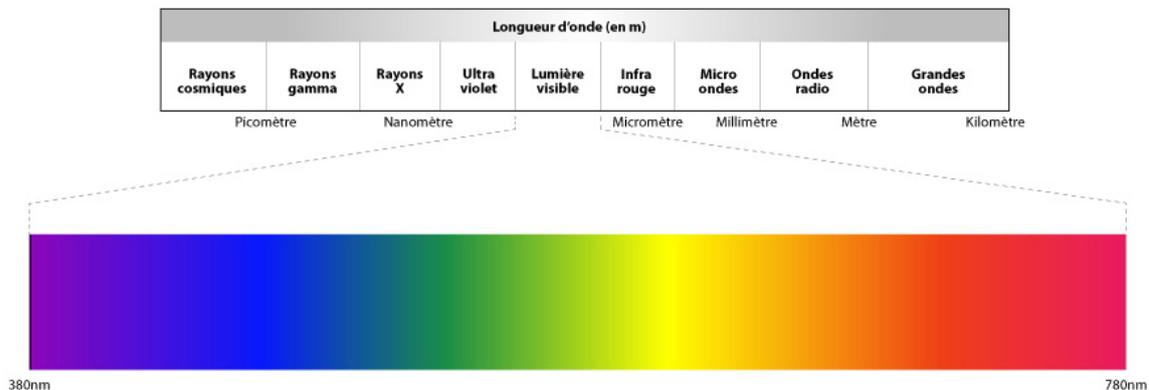
On en parle régulièrement du côté météorologique, et on le croise tout les jours sans forcément y faire réellement attention, le ciel est certainement l'un des éléments naturels le plus mystérieux et à la fois magnifique. En effet, ses couleurs, ses nuages de formes et de tailles variant beaucoup et certains phénomènes tels que la neige et la pluie fascinent de nombreuses personnes. Souvent reproduit par les artistes, à quoi sont dus les dégradés de couleurs lors des couchers de soleil, et pourquoi la couleur basique du ciel est elle le bleu ?

La lumière

Rappelons la constitution de la lumière : c'est une superposition d'ondes électromagnétiques qui se propagent à une certaine vitesse selon le milieu, la célérité. Le domaine visible, correspond à une partie étroite du spectre perceptible par notre œil entre 400 nanomètres (violet) et 800 nanomètres (rouge).

Le bleu du ciel

Tout d'abord, lorsqu'il y a un beau temps, le ciel est naturellement bleu, et diffuse la lumière du Soleil. Ce processus appelé *scattering* en anglais a pour effet de dévier les rayons lumineux : le rayonnement de courte longueur d'onde (bleu) est diffusé 16 fois plus que celui de grande longueur d'onde (rouge). Les gaz, présents dans l'atmosphère (diazote et dioxygène) sont invisibles et n'influencent donc pas cette teinte. Cette couleur bleue, est donc une succession de diffusions de lumière solaire par les molécules. Plus l'altitude est haute, plus le bleu est foncé car le milieu diffuseur est moins épais, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle hors de l'atmosphère terrestre, le fond de ciel est noir : il n'y a plus de diffusion.



Spectre Lumineux
Vetofish.fr



Les couchers de soleil

Pour ce qui est des couchers de soleil, lorsque celui-ci est bas sur l'horizon, son rayonnement traverse une grande épaisseur d'atmosphère et subit beaucoup de diffusion ce qui le prive de sa composante bleue : il semble plus orangé, rose et parfois même rouge. Il atteint son maximum solaire à 500 nanomètres Une expérience expliquant ce phénomène est d'ailleurs disponible sur le site Planet-Terre.



Pixabay.com

Autres phénomènes

Il faut savoir que les nuages, le brouillard et la neige diffusent eux aussi de la lumière, tandis que l'eau et la glace sont transparentes. Leur couleur est blanche et non bleue car le processus de diffusion est différent pour des particules de taille supérieure à la longueur d'onde du rayonnement, c'est la diffusion non-sélective. Cependant il existe d'autres types de diffusions tels que celui de Rayleigh et de Mie qui provoquent notamment un effet de ciel gris lors de brume par exemple.



Pixabay.com



Pixabay.com



Regards sur le traité d'Aix-La-Chapelle sur la coopération et l'intégration franco-allemandes

Le traité dit d'Aix-La-Chapelle¹, signé le 22 janvier dernier dans la ville du même nom par le président de la République Française Emmanuel Macron et la chancelière allemande A. Merkel, est un traité de coopération franco-allemande destiné à compléter le traité de l'Élysée, ratifié 56 ans plus tôt par Adenauer et de Gaulle pour marquer la réconciliation diplomatique des deux états européens.

Ce texte, qui n'a fait l'objet d'aucun débat, a suscité l'indignation d'une partie de la classe politique française allant même jusqu'à caricaturer grandement son contenu. Même si l'intention de coopération interétatique est louable, de nombreux points restent flous ou délicats.

On ne voit tout d'abord pas l'intérêt de ce traité : ce n'est pas un traité d'amitié mais c'est presque une copie conforme de celui de l'Élysée. Les deux parties nous rappellent bien volontiers dans le préambule le « succès historique de la réconciliation » franco-allemande après la seconde guerre mondiale et s'empressent d'affirmer leur volonté « d'approfondir leur coopération en matière de politique européenne » mais en soulignant que la coopération est « ouverte à tous les Etats-membres de l'Union européenne ». Il y a là un déficit de cohérence majeur : pourquoi les deux états décident de renforcer leurs liens au moyen d'un accord bilatéral alors qu'ils disposent déjà d'un cadre juridique européen bien plus ambitieux pour le faire ? On a en fait l'impression que, dès le préambule, la France et l'Allemagne se posent en interlocuteurs uniques de l'UE. Certes, les deux pays jouent un rôle moteur dans la construction européenne mais, dans un contexte d'euroscepticisme croissant, à quoi bon la diviser si c'est pour la sauver à deux ? C'est non seulement étrange mais aussi diplomatiquement pas très habile : pourquoi la France, puisque c'est elle qui est à l'initiative du traité, a choisi de faire un pied de nez aux autres pays européens, comme l'Espagne ou l'Italie ?



S'agissant de la coopération en elle-même, on retiendra une volonté de promouvoir la « convergence économique, fiscale et sociale » (Chapitre premier, article premier). Ces souhaits d'harmonisation des normes reviennent régulièrement tout au long du traité sous différentes formes. Avant toute chose, rien ne précise quel pays devrait aligner ses normes sur celles de l'autre. Cependant, il ne faut pas chercher très loin pour se rendre compte qu'il s'agirait pour la France de suivre le modèle allemand puisque l'article 20 (chapitre V) précise qu'un des buts de la coopération est « d'améliorer la compétitivité des économies » des deux états. La référence est très claire puisqu'en matière de compétitivité, tous les états européens reconnaissent que l'Allemagne est la championne. Mais, quelle est la nécessité pour notre pays de s'adapter aux normes allemandes ? A priori, nos intérêts ne nous le commandent pas.

¹ Le traité est accessible sur : <http://bit.ly/plume11aix>



Au niveau de la défense (chapitre II), le traité n'est guère innovant, ce qui s'explique par les contraintes posées par les engagements internationaux de la France et de l'Allemagne vis-à-vis de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Le texte cite en effet l'article 42 du Traité sur l'Union Européenne qui rappelle que la défense de l'UE est subordonnée à l'OTAN, donc à Washington. D'ailleurs, les allemands n'ont jamais voulu d'une défense européenne indépendante des américains : en 1963, le gouvernement allemand avait fait pression sur le chancelier Adenauer pour que le Bundestag ajoute un préambule à la loi portant ratification du traité de l'Elysée, malgré l'opposition de de Gaulle. Il y était justement question d'y introduire une référence au pacte de l'Atlantique-Nord et aux Etats-Unis. On voit donc mal l'utilité d'un « Conseil franco-allemand de défense et de sécurité » (article 4).

On pourrait s'inquiéter pourtant de l'article 5 qui enjoint les deux Etats à procéder à « des échanges de personnels au sein de leurs représentations permanentes auprès des Nations Unies à New York, en particulier entre leurs équipes du Conseil de sécurité ». En l'absence d'objectifs communs clairement définis, cette disposition risque de brouiller la politique étrangère des deux pays qui vont devoir composer l'un avec l'autre au Conseil de sécurité. En tout cas, elle semble, à raison, satisfaire l'Allemagne qui n'y a pas de siège permanent même si « l'admission de la République fédérale de l'Allemagne en tant que membre permanent est une priorité de la diplomatie franco-allemande » (article 8).

Si le traité d'Aix-La-Chapelle fait la part belle au développement des cultures française et allemande des deux côtés du Rhin, il semble que le développement de la coopération transfrontalière ne peut être du ressort des états en vertu du principe de subsidiarité². En effet, il semblerait plus adapté que les « ressources dédiées aux collectivités territoriales des territoires transfrontaliers » (article 13) fassent l'objet d'une procédure initiée par les euro-régions. Mais, il est évident que ces projets dynamisent incontestablement les collectivités territoriales de part et d'autre du Rhin.

A propos des affaires économiques (Chapitre V), on peut s'interroger sur l'opportunité de créer « une zone économique franco-allemande dotée de règles communes » (article 20) puisque tous les états-membres de l'UE ayant l'euro pour monnaie doivent déjà faire converger leurs politiques économiques dans le cadre des traités européens. De même, le « conseil franco-allemand d'experts économiques composé de dix experts indépendants » formulant des « recommandations » est étrangement semblable au processus d'émission des Grandes Orientations des Politiques Economiques (GOPE, art. 121 TFUE) par la commission européenne, auxquelles les états-membres doivent se soustraire. On ne sait en tout cas que très peu de choses de ces « experts » et de l'étendue de leurs pouvoirs. Entraveront-ils davantage que le fait déjà la commission européenne les marges de manœuvre économiques de la France ? Ce n'est pas à exclure en l'état.

Enfin, on s'étonnera que les parties n'aient prévu aucune clause de sortie ou de dénonciation comme c'est le cas pour la plupart des traités internationaux. On pourra également contester la légitimité formelle du traité dont la ratification n'a fait l'objet d'aucun projet de loi en France. Dans la mesure où ce texte engage les finances de l'état par la création de plusieurs fonds de coopération comme le « Fonds citoyen commun » (article 12) par exemple ou d'institutions telles que le « Conseil économique et financier franco-allemand » (article 20), il ne peut être ratifié « qu'en vertu d'une loi » d'après l'article 53 de la constitution. Ainsi, le traité d'Aix-La-Chapelle est de facto inconstitutionnel, pour vice de procédure.

Maxence SOBRAL

² Subsidiarité : Le principe de subsidiarité est une maxime politique et sociale selon laquelle la responsabilité d'une action publique, lorsqu'elle est nécessaire, revient à l'entité compétente la plus proche de ceux qui sont directement concernés par cette action. (cf Wikipédia)



Pourquoi diminuer sa consommation de viande est important ?

Les différents régimes

Ces dernières années, de nombreux modes d'alimentation visant à diminuer la consommation de la viande se popularisent

Les différents régimes alimentaires liés à la consommation de viande ne se définissent pas forcément de la même manière suivant les individus. Cependant, nous allons essayer de les définir de la façon la plus juste. Tout d'abord, le **flexitarisme** est un régime autorisant la consommation de viande mais la réduisant. Ce régime est alors flexible et est l'opportunité de manger, certes moins de viande, mais de meilleure qualité. Vient ensuite le **pesco-végétarisme**, appelé également **pescétarisme**, qui est une pratique alimentaire proche du végétarisme consistant à éliminer toute chair animale (viande) à l'exception du poisson et des fruits de mer. Le **végétarisme** est une pratique alimentaire rejetant la consommation de viande ainsi que de poisson.

On considère que plus d'un jeune (16-25 ans) sur dix aurait adopté ce régime en France, selon une enquête menée par *Diplomeo*. Puis, le **végétalisme** est un régime alimentaire n'autorisant que les aliments issus du monde végétal. Les végétaliens excluent donc la viande, le poisson, les œufs et le lait. Certains bannissent le miel et d'autres le conservent car ils considèrent le miel comme un produit végétal (le nectar des fleurs). Enfin le **véganisme**, dit aussi végétalisme total, est la pratique la plus radicale. Elle consiste en la suppression de tout produit d'origine animale (viande, poisson, œufs, lait, miel). Il se distingue du végétalisme car ce régime n'est pas qu'alimentaire contrairement à ce dernier. En effet, il s'agit également d'un mode de vie. Ainsi, les végans refusent de porter du cuir ou de la laine, d'aller au zoo et même de faire de l'équitation en raison de l'utilisation des animaux dans ces activités..

FLÉXITARISME	PESCÉTARISME	VÉGÉTARISME	VÉGÉTALISME	VÉGANISME

Tableau des régimes, Marine M.



Pourquoi ?

Mais pourquoi essayer de diminuer l'utilisation de produits issus de cette industrie ? Il existe trois sortes d'arguments : éthiques, écologiques et enfin sanitaires.

Un des principaux arguments des végétariens est l'aspect éthique. Un animal est un être vivant qui ressent la douleur, au même titre qu'un humain. Le tuer dans le but de le manger revient à le priver d'un de ses droits fondamentaux, celui de vivre. On oppose souvent à cet argument que les plantes sont vivantes également, ce qui est un fait. Seulement, au contraire de la viande, les plantes sont nécessaires à l'humain pour sa survie. De plus, un animal consomme des plantes. En mangeant un steak, on tue plus de plantes indirectement qu'en mangeant directement les plantes. Pour citer Jihem Doe « si tu veux sauver les carottes, manges des carottes ». Aucun animal ne consomme autant sur le dos des autres espèces que l'homme.

L'aspect écologique du végétarisme est aussi souvent évoqué. A l'heure où le réchauffement climatique est un des principaux problèmes, la déforestation est évoquée dans de nombreux débats : la forêt amazonienne, un des « poumons » de la planète, disparaît petit à petit au profit de l'agriculture. L'exploitation agricole provoque environ 65% de la déforestation. L'espace ainsi dégagé est utilisé pour la culture de soja, pour nourrir les élevages dans le monde. En France, 14,5% des émissions de gaz à effet de serre sont produites par l'élevage, ce qui en fait l'industrie la plus polluante, devant les transports. Réduire sa consommation de viande permettrait donc également de diminuer notre impact sur l'environnement. De plus, le problème de la consommation excessive d'eau de cette industrie se pose également : en effet, pour un kilogramme de viande rouge, on utilise actuellement plus de 15000 litres d'eau potable. La consommation excessive de viande telle qu'elle est faite actuellement a un impact sur la santé également. La réduire permettrait de diminuer le taux de nombreuses maladies cardiovasculaires, ainsi que certains cancers, responsables de la majorité des décès dans le monde.

Il faut donc arrêter de plaider que la chaîne alimentaire nous place au dessus des autres animaux, parce que, même si c'est une réalité, nous n'avons pas besoin de viande pour vivre, et à aucun moment la nature ne justifie un massacre pareil. Jusqu'à mille milliards d'animaux (le chiffre exact étant difficile à évaluer) sont tués chaque années pour satisfaire une envie alimentaire, et non un besoin.



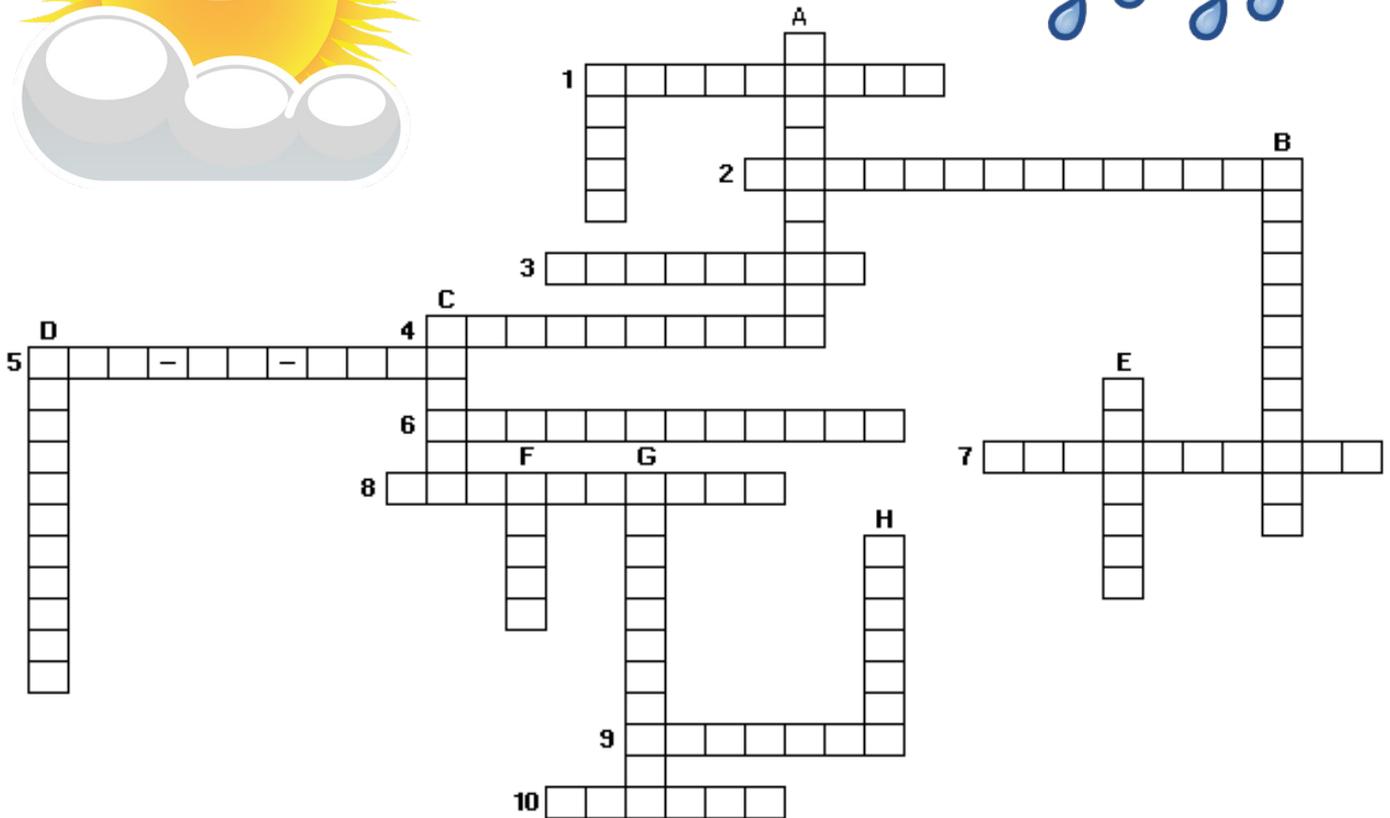
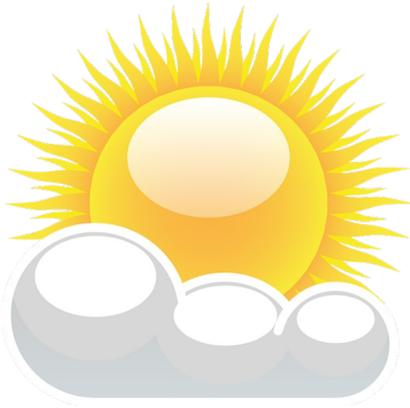
Une alimentation végétarienne est de plus totalement équilibrée, à la condition de compenser les protéines apportées auparavant par la viande, avec des œufs, du lait, des céréales et des légumes. Une alimentation végétarienne, quant à elle, nécessite la prise d'un complément, la vitamine B12, que le corps humain ne peut pas synthétiser de lui-même et qui est apportée par les protéines animales.

L'arrêt de la consommation de produits issus de l'exploitation animale, ou en tout cas de la viande et du poisson, serait bénéfique à tous, à l'heure où une des principales cause de mortalité est liée à cette consommation. Elle permettrait une meilleure gestion de certaines ressources ainsi qu'une meilleure répartition de celle-ci. Certaines cultures sont végétariennes depuis des dizaines d'années, comme en Inde. Une alimentation végétarienne ne revient, de plus, pas plus chère qu'une alimentation avec de la viande. Alors a quand un menu végétarien obligatoire dans les cantines ?

Zoé Brediger et Marine Malerba



Mots croisés : Météo



1. Mesure efficacement votre humeur
2. A éviter pour les DM
3. Comme votre dernier énoncé de math
4. LE moment de la journée où vous regrettez de ne pas avoir votre appareil photo
5. Le trésor est à ses pieds
6. Science inexacte voire religion aux millions d'adeptes (cultes télévisuels quotidiens)
7. On lui préfère souvent Celsius
8. LA réplique culte d'Arletty
9. S'il est « plein » vous aurez votre douche
10. Celui des 3 dont seuls les profs de physique se souviennent

- A. Lieu où se trouve votre cerveau à 8h00
- B. Force qui vous permet de maintenir un objet dans une trajectoire courbe
- C. Ils sont des millions à marcher pour lui, le vendredi
- D. Celui des Açores apporte le beau temps
- E. Il semblerait que certains jours elle passe dans votre chambre... sans aucun préavis
- F. La seule couche qui ne fera jamais la une des journaux
- G. La pression à 10^2
- H. Il vole bas
- I. Hôtel à trois étoiles à Las Vegas

Solution page 39



AdM sous la neige



Alban S.



Juliette V.





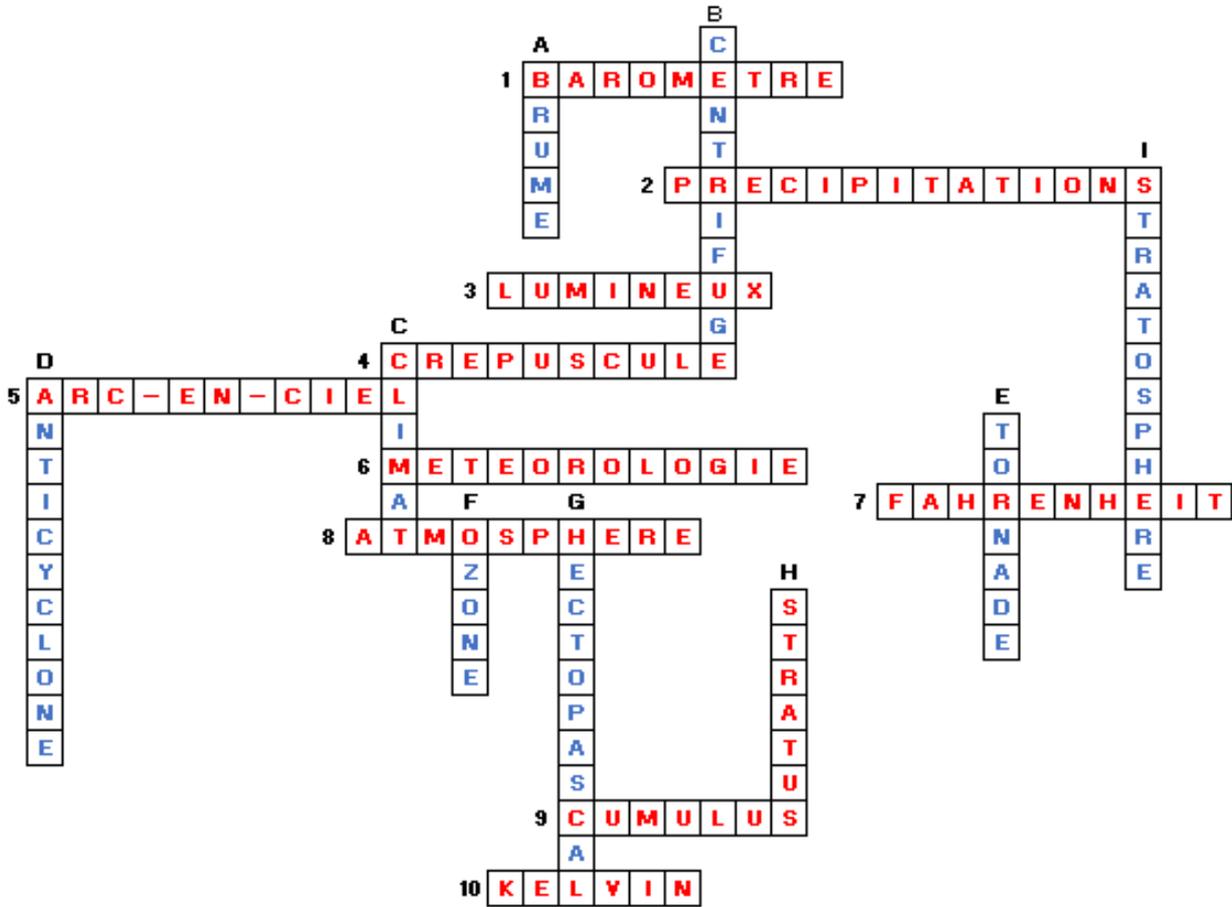
Les saisons défilent...



Photos proposées par **G. by Dinh**



Solutions des jeux



La Plume recrute !

Vous souhaitez partager votre passion, votre intérêt, vos idées ? Vous avez une envie de développer vos sens littéraires ? N'hésitez alors plus !

La Plume d'Albert est un journal ouvert à tous, qui saura vous accueillir, vous donner une place, et partager votre enthousiasme. Vous ne souhaitez pas vous engager par soucis de temps, de charge de travail, ou tout simplement d'inspiration ?

L'entrée à *La Plume* n'est en aucun cas un engagement à plein temps !

Vous êtes tous, autant que vous êtes, invités à écrire ce qui vous inspire, même s'il ne s'agit que d'une unique participation.

Alors, n'attendez plus, écrivez nous dès maintenant, ou parlez à Mme Lebon, qui partagera votre volonté à l'équipe !

Nous écrire

✉ plume.albert2017@gmail.com

📷 [@plume_d.albert](https://www.instagram.com/plume_d.albert)

L'équipe



Rédacteur en chef : Maëlle GdB., Palmyre L. et Dinh T.

Rubrique Actualités : Camille C.

Rubrique Sciences : Roxane F., Maëlle GdB., Erin L.

Rubrique Point de Vue: Zoé B., Marine M., Maxence S.

Rubrique Société : Lili B., Anaïs R.

Rubrique Culture : Erin L., Palmyre L., Margot P., Juliette V.

Rubrique Lycée : Emilie F., Roxane F., Chloé T.

Rubrique Jeux : Maëlle GdB.

Ont aussi participé au numéro : Yves L., Henri S., Mathieu VP.

Maquettiste : Alban S. et Juliette V.

Illustrateurs : Maëlle GdB., Marine M., Erin L., Margot P. et Juliette V.

Photographes : Manon L., Alban S., Juliette T., Dinh T. et Juliette V.

Remerciements particuliers à Mme Lebon

Directrice de publication : Mme Schmit